

LE DEVOIR

Exigez votre Télé choix!



Je me sens très optimiste quant à l'avenir du pessimisme. (Jean Rostand)

VOL. XC - N° 182

MONTRÉAL, LES SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 AOÛT 1999

6 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

CAHIER SPÉCIAL

Que font les petits à la maternelle?
page E 1



LES ARTS

Odile Tremblay: Images de l'Île Maurice, page B 8



LIVRES

Une nouvelle de Jean Dion: Le monde est gris sale, page D 1



LES ARTS

La culture à la télé, vous aimez?
page B 1



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Il pleuvait sur Montréal, hier, au lendemain du décès de l'ex-maire Jean Drapeau. À l'hôtel de ville où il a si longtemps régné, les drapeaux étaient en berne. Les funérailles de Jean Drapeau auront lieu lundi.

PERSPECTIVES

Une histoire de ville

Jean Drapeau fut un grand maire, même ses adversaires politiques en conviennent. Ce qu'il a fait pour sa ville, sans doute que peu d'autres politiciens auraient pu le faire. Cela dit, qu'est devenu Montréal pendant l'ère Drapeau? Que retiendra l'histoire de cette époque à la fois trouble et euphorique?

Ce que l'on retient le plus spontanément de celui que les Montréalais appelaient encore spontanément «monsieur le maire» plusieurs années après qu'il eut quitté la vie publique, ce sont les quelques grands projets réalisés dans la ville alors qu'il en était le premier magistrat. L'Exposition universelle de 1967, les Jeux olympiques de 1976, le métro, le pont Hippolyte-LaFontaine, l'autoroute Ville-Marie, des infrastructures ou des événements qui ont marqué l'imaginaire de tous les Québécois qui, aujourd'hui encore, se souviennent de l'acharnement mis par Jean Drapeau à leur réalisation.

Pourtant, malgré ces réalisations, l'histoire nous montre que, pendant la trentaine d'années au cours desquelles Jean Drapeau a dirigé Montréal, cette ville est passée du statut de métropole du Canada à celui de métropole de la seule province du Québec. Le maire lui-même n'y fut pour rien, pas plus lui que quiconque en particulier au Québec. Mais l'histoire nous dit qu'il ne comprit pas grand-chose à ces bouleversements qui ébranlaient le Québec. Dans le deuxième tome de leur *Histoire du Québec contemporain* paru chez Boréal, les historiens Linteau, Durocher et Robert de même que l'auteur François Ricard écrivent à propos de Jean Drapeau et de son époque: «Jouissant d'une popularité considérable, il se maintint au pouvoir, à la tête du Parti civique, de Montréal, de 1960 à 1986. Cette stabilité assure à l'administration une unité de vues et une continuité remarquables. Drapeau privilégie un mode de développement centré sur les grands projets et néglige les problèmes liés au déclin économique de Montréal, au vieillissement de sa trame industrielle et à la détérioration du milieu de vie dans les quartiers anciens; il faut attendre les années 1980 pour voir un changement d'orientation à cet égard.»

En fait, les années Drapeau ont vu Montréal se vider petit à petit de ses industries traditionnelles qui avaient élu domicile sur le bord du canal de Lachine et du fleuve Saint-Laurent au début du siècle. Au contraire, Toronto, ville neuve et prospère, recevait de plus en plus d'investissements dans les secteurs industriels, un phénomène amorcé depuis les années 30. De porte d'entrée du pays et de principal centre des affaires, Montréal passait désormais au second rang derrière sa rivale ontarienne. Même dans sa propre zone d'influence, la ville de Montréal perdait du terrain au profit des villes voisines, ces fameuses banlieues dans lesquelles s'installaient les nouvelles industries et les familles moyennes à qui

Montréal est en deuil

L'hôtel de ville sera ouvert aujourd'hui et demain aux Montréalais désireux de rendre hommage à Jean Drapeau

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Jean Drapeau a choisi de partir dans la discrétion. Lui qui aura été à l'avant-scène publique la plus grande partie de sa vie a refusé que son corps soit exposé en chapelle ardente.

Les Montréalais pourront toutefois rendre hommage à «monsieur le maire», qui est décédé jeudi soir à l'hôpital Maison-neuve-Rosemont à l'âge de 83 ans, tout au cours de la fin de semaine. L'hôtel de ville sera ouvert à la population entre midi et 17h aujourd'hui et demain afin de signer un livre de condoléances.

De plus, la Ville de Montréal propose à la population qui désire faire parvenir un message de sympathie à la famille de le faire par

l'entremise du site Internet de la municipalité (www.ville.montreal.qc.ca) ou par télécopieur (872-3124 ou 872-5244).

Des funérailles civiques se tiendront lundi matin à 11h à la basilique Notre-Dame. Un rassemblement est prévu dès 10h30 devant l'hôtel de ville, d'où le cortège funèbre se dirigera vers la basilique. Les citoyens sont invités à se masser le long de la rue Notre-Dame pour accompagner une dernière fois Jean Drapeau.

C'est le cardinal Jean-Claude Turcotte qui célébrera la cérémonie. Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a confirmé sa présence, tout comme son homologue provincial, Lucien Bouchard.

Ce dernier a demandé hier que le drapeau

VOIR PAGE A 10: DEUIL



Les Jeux de 1976

Un exploit olympique

La réplique du maire ne sera jamais venue

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Automne 1968. Montréal, Toronto et Hamilton font la cour à l'Association olympique canadienne pour l'obtention des Jeux de 1976. Dick Pound, alors jeune secrétaire de l'organisme et aujourd'hui premier vice-président du CIO, se souvient de l'épisode comme si c'était hier. «Hamilton y alla d'une présentation sans substance. La délégation de la Ville reine, en complets trois morceaux, fonça droit devant, avec une présentation typiquement torontoise, toute froide et farcie de tableaux et de graphiques. Puis vinrent Jean Drapeau, Pierre Charbonneau et compagnie, en Hush Puppies et en chaussettes blanches, avec pour seules données quelques chiffres épars tirés d'une enveloppe!»

Jean Drapeau, par un discours sans détour et convaincant, prit le crachoir et jura qu'il les gagnerait, les Jeux olympiques. N'avait-il pas, l'année précédente, reçu à Montréal les deux tiers des membres du Comité international olympique et leurs épouses au restaurant Hélène de Champlain, devenu pour lui le bistrot du coin?

Six ans plus tard, au moment où l'on se demandait si les retards dans les travaux n'allaient pas obliger Montréal à abandonner ses Jeux, Dick Pound se souvient d'un autre discours-choc de Drapeau devant le «Ads et Sales Club» de Montréal. «L'atmosphère dans la salle de l'hôtel Bonaventure était intenable et

VOIR PAGE A 10: EXPLOIT

■ Autres informations, pages A 2 et A 3
■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 8

Le nombre d'assistés sociaux est à la baisse au Québec

Pour la première fois depuis 1991, le nombre de ménages vivant de l'aide sociale chute sous la barre des 400 000

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le nombre de ménages à la sécurité du revenu au Québec est passé sous la barre des 400 000 pour la première fois depuis décembre 1991. Seule ombre au tableau, les jeunes de moins de 25 ans sont plus nombreux depuis un an à recourir à l'aide sociale.

En août 1999, le Québec compte 395 200 ménages qui vivent de l'aide sociale, une baisse de 5,7 % par rapport à août 1998.

Quant au nombre d'individus qui dépendent de la sécurité du revenu, il est passé à 635 000, soit 7,5 % de moins que l'an dernier. Le nombre de personnes bénéficiant de la sécurité du revenu n'a cessé de diminuer depuis décembre 1996; depuis trois ans, 150 000 personnes ont quitté l'aide sociale, une diminution de 20 %.

En dépit d'un portrait général qui fait état d'une nette amélioration, la situation chez les jeunes se détériore. Ainsi, au cours de la dernière année, il y a eu plus d'entrées que

de sorties de l'aide sociale parmi les jeunes de 24 ans et moins, soit 38 000 entrées contre 36 000 sorties. Leur nombre s'établit à 56 000, soit près de 9 % du nombre d'assistés sociaux au Québec.

«Les gens ont recours à l'aide sociale plus jeunes et y restent plus longtemps. C'est une mauvaise façon de commencer dans la vie», a indiqué, hier, le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair. Ce phénomène

VOIR PAGE A 10: ASSISTÉS SOCIAUX

FESTIVAL RÉTRO DE SAINT-HYACINTHE

Notre Bruce

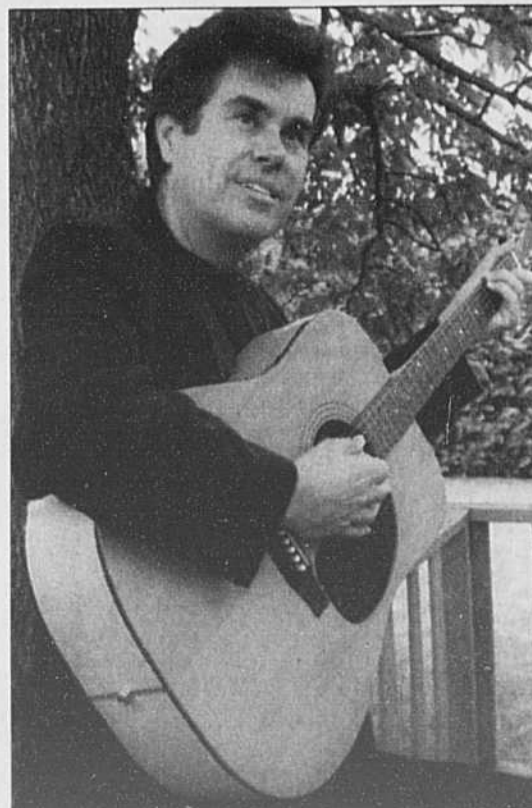
L'ex-chanteur des Sultans accepte enfin de renouer avec la scène et d'affronter son passé d'idole

SYLVAIN CORMIER

Bien avant que le New Jersey crie Brooooooc! pour son Springsteen, le Québec se pâma pour un autre Bruce. Huard, celui-là. Lui et le groupe dont il était le chanteur: les Sultans. Il en souffrit beaucoup, notre Bruce, qu'on se pâme ainsi, rien que parce qu'il était beau gosse et chantait d'une voix merveilleusement douce. Il y a des gens comme ça, des types bien, des types ordinaires dans le bon sens du mot, jetés en pâture dans la fosse au vedettariat alors qu'ils n'aimaient que chanter ou jouer de la musique avec les copains. C'est son cas. C'est pourquoi il le coupa court à sa «carrière» la première occasion venue (au début des années 70) et tenta de se refaire une vie ailleurs. Ce qu'il réussit. En 1993-94, du bout des doigts, il risqua un re-

tour, enregistra un très bel album folk-rock, lequel, faute de promo, ne lui valut qu'un succès d'estime. De nouveau, il s'éloigna des impitoyables feux de la rampe.

Le revoilà pourtant cette fin de semaine en vedette incontestée du Festival rétro de Saint-Hyacinthe, où il offrira dimanche, dès 13h au parc Casimir-Dessales (ou à l'amphi sportif local, s'il y a pluie), un spectacle intitulé *Ma génération*. En toute candeur, il souhaitait d'abord n'y interpréter que ses chansons country-folk-pop préférées, du James Taylor, du Eagles, lesdites chansons de sa «génération». Mais Denis S. Pantis et Guylaine Maroist, qui préparent actuellement chez Disques Mérite une compilation en plusieurs volumes dédiée aux Sultans, l'ont convaincu de consacrer au moins pour



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Bruce Huard a été l'une des vedettes des années 60.

VOIR PAGE A 10: BRUCE

VOIR PAGE A 10: HISTOIRE

MÉTÉO

Montréal	Québec
Nuageux. Dégagement partiel en après-midi.	Pluie cessant le matin. Dégagement.
Max: 25 Min: 19	Max: 21 Min: 13
	Détails, page C 9

INDEX

Annonces..... C 8	Idées..... A 9
Les Arts..... B 1	Livres..... D 1
Avis publics..... A 6	Le monde..... A 7
Bourse..... C 7	Reentrée Scolaire E 1
Économie..... C 1	Les sports..... C 10
Éditorial..... A 8	Mots croisés..... C 9

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

Le maire Drapeau en compagnie de son opposant Jean Doré (à sa gauche) lors d'une émission animée par Gérard-Marie Boivin.



ARCHIVES LE DEVOIR

Jean Drapeau

Le visionnaire n'a pas su s'adapter

Le FRAP n'avait pas de racines chez les anglophones qui souhaitaient aussi du changement

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Jean Drapeau a trôné sur Montréal pendant 26 ans après sa victoire en 1960. Un maire invaincu, mais pas incontesté, surtout à partir des années 1970. La vie dans l'opposition à l'hôtel de ville n'était pas une sinécure! Monsieur le maire n'avait de comptes à rendre à personne, si ce n'est à ses concitoyens, une fois tous les quatre ans.

Jusqu'à l'Exposition universelle de 1967, l'opposition s'est faite plutôt discrète. Il y avait, de toute façon, tellement de travail à faire dans la métropole et les idées de grandeur du maire Drapeau cadraient bien avec le boom économique et démographique qui secouait la ville. La création du métro, l'aménagement des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, la construction de la Place Ville-Marie et des autres gratte-ciel du centre-ville...

Montréal s'ouvrait au monde, la Révolution tranquille battait son plein, de nouvelles idées, de nouvelles valeurs s'implantaient. Et que le maire Drapeau le veuille ou non, la contestation prenait forme. «Nous sommes nés dans la volonté de changement de la Révolution tranquille, rappelle Thérèse Daviau, élue une première fois dans l'opposition en 1974. Les gens voulaient utiliser la démocratie.»

Le premier groupe d'opposants, le Front d'action populaire (FRAP), n'a jamais fait élire de conseillers à l'hôtel de ville. «Le FRAP était essentiellement une formation politique de l'Est du boulevard Saint-Laurent, explique Abe Limonchik, président du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM). Il n'avait pas de racines chez les anglophones qui souhaitaient aussi du changement.»

En octobre 1970, alors que la métropole craignait les actes terroristes du Front de libération du Québec (FLQ), Jean Drapeau refusait de reporter les élections municipales. Le FRAP, rappelle Abe Limonchik, avait une «forte possibilité» de faire élire entre trois et cinq conseillers pour la première fois. En pleine campagne électorale, Jean Drapeau n'avait pas hésité à associer le FRAP au FLQ, prédisant même des émeutes si ses adversaires étaient élus. Des candidats du FRAP ont été détenus par les forces policières, le parti n'a jamais pu se relever des accusations du maire et, le lendemain des élections, Jean Drapeau rentrait plus fort que jamais dans «son» hôtel de ville avec 52 sièges sur 52! «Drapeau a profité de cette crise, croit Abe Limonchik. Les gens n'ont pas risqué le changement en pleine crise.»

Le FRAP ne s'est pas relevé des élections municipales de 1970. En 1974, le RCM était fondé à la suite de la réunion de contestataires anglophones et francophones. Aux élections la même année, le candidat à la mairie du RCM, Jacques Couture, cause toute une surprise en recueillant 40 % des voix contre le maire Jean Drapeau. Si le RCM n'a pas détrôné le maire, il fait néanmoins une entrée spectaculaire au conseil municipal avec 18 conseillers, dont les trois premières femmes: Thérèse Daviau, Ginette Kérouac et Mariette Lapierre.

«Il n'y avait même pas de toilettes pour les femmes sur l'étage du conseil, se souvient en riant Thérèse Daviau. Parfois, on était dans l'ascenseur et on entendait sonner la cloche du vote! À la fin, j'ai demandé à un collègue de surveiller la porte des toilettes des hommes pendant que nous y allions...»

Jean Drapeau, en homme de son temps, était également plutôt paternaliste et conservateur. «Il ne voulait pas que les femmes portent des pantalons à l'hôtel de ville, pour lui le décorum était très sévère, on avait des règles à suivre. Un jour, nous nous sommes présentées en pantalons à une réunion du conseil.

«Il n'a pas compris qu'il aurait dû quitter, conclut Thérèse Daviau. Il aurait ainsi empêché en partie le déclin de Montréal. Il gérait la ville comme autrefois...»



ARCHIVES LE DEVOIR

Un maire invaincu, mais pas incontesté

Du fond de la salle, il nous a regardés de la tête aux pieds. J'imagine que puisque ses collègues n'ont rien dit, il a choisi de ne pas intervenir...

Les séances du conseil sont alors devenues beaucoup plus houleuses. Le RCM a insisté pour instaurer une période de questions lors des réunions

des conseillers, comme cela se faisait maintenant dans les autres grandes villes.

Thérèse Daviau se souvient de ses débuts au conseil où, du haut de ses trente ans, elle osait contredire le maire Drapeau sur les règlements du conseil. Jean Drapeau n'était pas seulement maire, il était également chef du Parti civique et président du conseil municipal. Et il n'hésitait pas à expulser de la salle les conseillers impertinents, glisse l'ex-membre du RCM...

Puis, entre 1975 et 1978, le RCM a souffert de scissions au sein du parti, «des divisions très semblables à celles de l'an dernier», rappelle en souriant Abe Limonchik.

Une partie des membres sont allés fonder le Groupe Action Montréal (GAM), où ils recherchaient une «efficacité» dans l'avancement des dossiers qu'ils ne trouvaient plus au RCM, explique l'architecte Jean-Claude Marsan, ex-membre du GAM.

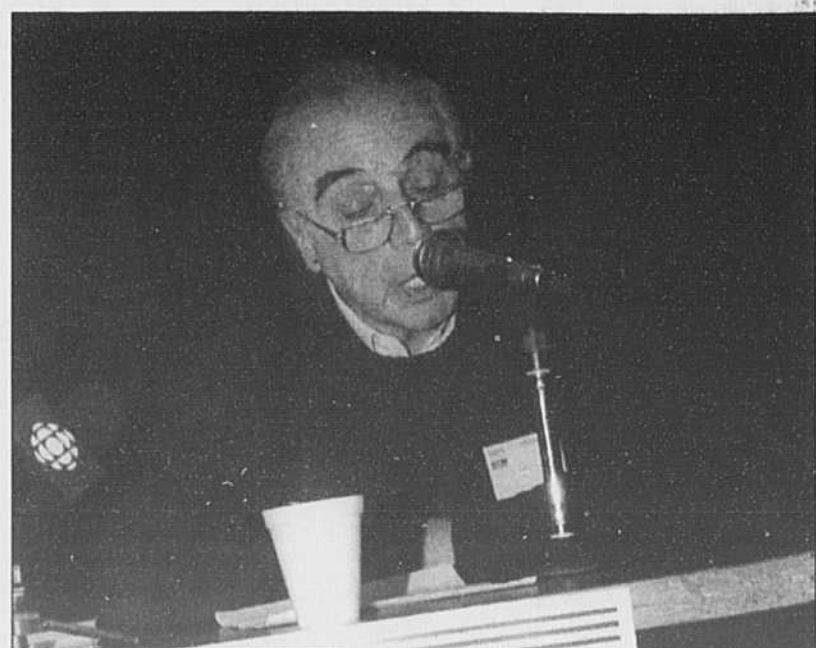
La présence de deux partis d'opposition a conduit à un scénario que les Montréalais ont revécu l'an dernier: la division du vote. «C'est seulement ça qui a permis à Jean Drapeau de rester au pouvoir», croit Abe Limonchik. Seuls deux conseillers survivent à la vague, Michael Fainstat du RCM et Nick Auf der Maur du GAM.

Il faudra attendre 1982 pour assister au retour de 14 conseillers du RCM, malgré un Jean Doré défait à la mairie. Ce dernier sera élu conseiller lors d'une élection partielle en 1984, puis maire en novembre 1986, quelques mois après le retrait politique de Jean Drapeau. Son Parti civique ne s'est jamais remis de son départ.

Rien de tout à fait noir ou de tout à fait blanc

On se souviendra de Jean Drapeau, pour ses idées de grandeur, une vision dont il aura été victime en fin de parcours. La dette des Jeux, colossale, en fait encore baver aux contribuables montréalais et québécois. «Mais il n'y a rien de tout à fait noir ou de tout à fait blanc, s'exclame Thérèse Daviau. À l'époque, on croyait qu'on était sur une lancée, qu'il y aurait toujours de l'argent, toujours le plein emploi. Jamais on aurait pensé à des récessions comme 1982 et 1991! Mais Jean Drapeau n'a pas su s'adapter. Il était dans la tendance, mais on peut lui reprocher d'être resté trop longtemps.»

«Il n'a pas compris qu'il aurait dû quitter, conclut Thérèse Daviau. Il aurait ainsi empêché en partie le déclin de Montréal. Il gérait la ville comme autrefois...»



ARCHIVES LE DEVOIR

Abe Limonchik, président du Rassemblement des citoyens de Montréal

Spéciaux du NOUVEAU MILLENAIRE



départs de Montréal

Floride

ORLANDO
LARSON INN FAMILY SUITES
Sans repas avec transferts
19 déc 1 sem **1079\$**

Cuba

VARADERO
SUPERCLUBS PUNTARENA
Ch. vue jardin/Tout Inklus
18 déc 1 sem **1179\$**

CAYO COCO
CLUB TRYP CAYO COCO
Tout Inklus
19 déc 1 sem **1509\$**
ÉPARGNEZ EN TOUT TEMPS!
Si payé 35 jours avant le départ

GUARDALAVACA
LAS BRISAS CLUB RESORT
Tout Inklus
25 déc 1 sem **1659\$**
ÉPARGNEZ EN TOUT TEMPS!
Si payé 35 jours avant le départ

Rép. Dominicaine

PUERTO PLATA
OCCIDENTAL PLAYA DORADA
Tout Inklus
18 déc 1 sem **1389\$**

PUNTA CANA
BARCELO BAVARO BEACH
Tout Inklus
19 déc 1 sem **1839\$**
ÉPARGNEZ EN TOUT TEMPS!
Si payé 35 jours avant le départ

Mexique

IXTAPA
QUALTON CLUB IXTAPA
Ch. vue jardin/Tout Inklus
18 déc 1 sem **1529\$**
ÉPARGNEZ EN TOUT TEMPS!
Si payé 35 jours avant le départ

CANCUN
REEF CLUB PLAYACAR
Tout Inklus
19 déc 1 sem **1779\$**

Guadeloupe

CLUB LOOKÉA FORT ROYAL
2 repas par jour
24 déc 2 sem **2859\$**

vacances tourbec

Vacances Tourbec Centre-Ville (514) 842-1400
Vacances Tourbec Henri-Bourassa (514) 858-6465
Vacances Tourbec Langelier (418) 253-4900



MONTRÉAL ET RÉGIONS
Club Voyages Lajeunesse (514) 381-5365
Club Voyages Langelier (514) 252-7093
Drummondville
Club Voyages Agathe Leclerc (819) 477-8383
Ste-Adèle
Club Voyages Ste-Adèle (450) 229-6611

Antigua (Nouveauté!)

ODYSSEY RESORT ANTIGUA
Tout Inklus
25 déc 2 sem **3289\$**

Croisières Festival

NOUVEAU MILLENAIRE!
Entièrement en Français!
2568\$
dép 21 déc occ. dbl. cat. 2 / cabine intérieure

Croisière de 13 jours sur le Flamenco au départ de Santo Domingo!
incluant: vol aller-retour de Montréal, croisière, repas, vin aux repas, taxes et pouboires!



vacances air transat



Nos tarifs comprennent les frais de navigation (Nav Can), certaines taxes locales et les cartes touristiques dont certaines sont non remboursables. Prix sujets à changements sans préavis. Les conditions générales de la brochure Sud-River 1999-2000 de Vacances Air Transat s'appliquent. Places limitées. Valable pour les nouvelles réservations seulement. À compter du 16 août, veuillez prendre note que les réservations incluant un séjour le 31 décembre 1999 doivent être payées au complet lors de la réservation finale et qu'aucun remboursement ne sera accordé en cas d'annulation. Détenteurs d'un permis du Québec.

DÉCLAREZ «FORFAITS»



MAJESTUEUX. MAGIQUE. MANOIR.

Le nouveau Manoir Richelieu vous offre des forfaits à prix spéciaux pour un temps limité. Golf, Couette & Café, Spa, Escapade, Romance... vivez une expérience magique dans un Manoir plus beau que jamais. Dans la plus grande tradition des Hôtels Canadien Pacifique, au Manoir Richelieu, une douce aventure vous attend.

Réservez dès maintenant en composant le 1 800 441-1414

www.cphotels.ca



FORFAIT COUETTE & CAFÉ

À PARTIR DE **92\$**

PAR PERSONNE*

L'HÉBERGEMENT POUR UNE NUIT, UN PETIT DÉJEUNER BUFFET ET L'ACCÈS GRATUIT AU CENTRE MULTI-SPORTS.



FORFAIT SPA

À PARTIR DE **247\$**

PAR PERSONNE*

L'HÉBERGEMENT POUR UNE NUIT, UN PETIT DÉJEUNER BUFFET, 60 MINUTES DE SOINS ET 60 MINUTES DE SERVICES AU RELAIS SANTE LE RELAXARIUM.



FORFAIT ESCAPADE

À PARTIR DE **302\$**

PAR PERSONNE**

L'HÉBERGEMENT POUR DEUX NUITS, DEUX PETITS DÉJEUNERS BUFFET, DEUX SOUPERS, UNE HEURE D'ÉQUITATION ET UNE LOCATION DE VÉLO DE TROIS HEURES.

1899  1999
LE MANOIR RICHELIEU
HÔTELS CANADIEN PACIFIQUE

HÔTEL • CASINO • SPA • GOLF

* Forfait pour une nuit, en occupation double, chambre Canadien Pacifique. Service inclus. Taxes en sus.

** Forfait de deux nuits, en occupation double, chambre Canadien Pacifique. Séjour minimum de deux nuits, entre le 24 juin et le 17 octobre 1999. Service inclus. Taxes en sus.

LES ACTUALITÉS

Drapeau par lui-même

«Nous appartenons à ce groupe de peuples au destin d'une espèce particulière»

LE DEVOIR

Homme de discours, Jean Drapeau a eu ces mots qui révélaient certaines facettes de son personnage et de sa carrière publique.

«De sa ville, il disait: «Si on ne comprend pas que Montréal est une ville de minorités, on ne comprend rien à Montréal.»

Toutefois, celui qui fut l'élève du chanoine Groulx a toujours nourri une certaine forme d'ambition pour la majorité francophone. «Nous, Canadiens français, expliquait-il, ne pouvons survivre qu'à la seule condition de laisser notre marque non seulement sur le pays, mais sur le continent nord-américain tout entier. Nous ne devons jamais être de piètres copies des autres.»

Heurté par le tonitruant «Vive le Québec libre!» du Général de Gaulle, il lui servira cette réplique ambiguë qui se voulait une condamnation du projet indépendantiste: «Nous appartenons à ce groupe de peuples au destin d'une espèce particulière: l'espèce tragique. Pour eux, la question n'est pas de savoir s'ils sont riches ou malheureux, grands ou petits, mais si demain ils se lèveront pour voir le jour ou pour rentrer dans le néant.»

Le bonheur des peuples, selon lui, se construisait autant par des réalisations concrètes que symboliques. «Les gens savent qu'on ne peut pas construire 200 000 résidences, une pour chacun de ceux qui en ont besoin, a-t-il expliqué un jour. Ils savent que lorsque l'on en bâtit quelques milliers, aucune ne sera pour eux. Je n'obtiendrais alors aucun appui.» Il précise plus tard «Il n'y a qu'une chose que les gens auraient pu me reprocher: la banalité. Ça, ils ne me l'auraient jamais pardonné. Ils savent qu'ils doivent payer, mais croyez-moi, ils préfèrent payer pour les Olympiques plutôt que pour des projets de logements.»

«La vie de la collectivité ne s'enveloppe pas dans de vieux journaux, résumait-il. Les citoyens sont en droit de s'attendre à une certaine pompe et à un certain appareil.»

Les Jeux olympiques

Les Jeux olympiques de 1976 seront évidemment l'un de ses projets les plus ambitieux et les plus contestés. Ils lui donneront également l'occasion de faire certaines déclarations mémorables... et imprudentes. «Il est tout aussi impossible pour les Olympiques d'avoir un déficit que pour un

homme d'avoir un bébé», annonçait-il en effet quelques années avant leur tenue.

Qualifiant l'architecte des installations olympiques, Roger Taillibert, de «Michel-Ange du béton» et de «bâtisseur de cathédrales des temps modernes», il répondait à ses détracteurs: «Point n'est besoin de cultiver des roses pour savoir si elles sentent bon. C'est l'un des cinq meilleurs architectes du monde, et je ne connais pas les quatre autres... s'ils existent.»

Il confiera 20 ans plus tard: «J'ai payé le haut prix, comme il est normal, pour les larmes de joie versées en 1976. Mais je ne demande rien, j'ai eu mes récompenses.»

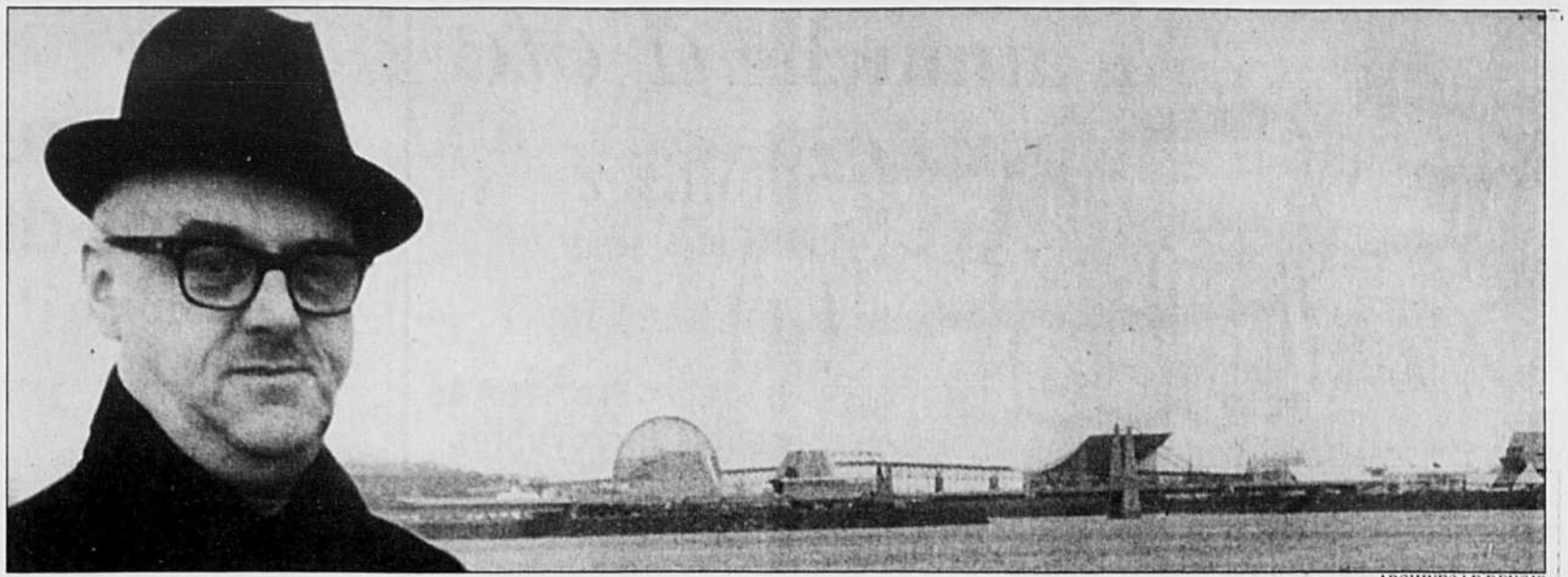
Démocrate?

Adeptes de la «démocratie disciplinée», il n'a pas hésité à traiter ses adversaires politiques de «terroristes» ou de «bande de communistes qui veulent enlever toute liberté aux Montréalais». Aux membres de son propre parti, il rappelait que «la porte du Parti civique est très étroite, mais la sortie est très large.» Dans les années 1960, il confiait: «Ce n'est pas un secret que j'aime la discipline, que je déteste la perte de temps et ne supporte pas les discussions inutiles.» «La démocratie, expliquait-il à une autre occasion, n'est pas un système de participation publique, mais un système par lequel on choisit des dirigeants. La société ne pourrait pas fonctionner si ses dirigeants essayaient de suivre les désirs de la population au jour le jour.»

À la presse, dont il se méfiait et qui trépignait devant son mutisme, il répondait: «Mon travail est d'administrer, point de divertir», et ajoutait: «Le bien ne fait pas de bruit, et le bruit ne fait pas de bien.»

«Ma satisfaction personnelle, révélait-il à la fin de sa carrière, naît du fait que mes concitoyens, dans l'ensemble, sont fiers de leur ville. Ils en sont venus, du reste, à considérer, au cours du dernier siècle, que Montréal constituait un coin privilégié du Nord et non plus un village. Ils en sont venus à connaître le monde et à être connus du monde entier. Appelez cela comme vous voudrez, prestige, grandeur, que sais-je...»

Modeste, il prédisait à cette époque: «C'est l'une des règles du jeu: on ne se souviendra pas de moi. Quand je quitterai la mairie, ça ne sera pas long avant que mon nom soit complètement oublié.»



ARCHIVES LE DEVOIR

Une vision qui ne plaisait pas à tous

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'homme des grands projets que fut sans conteste Jean Drapeau a également semé le germe de la résistance populaire en matière d'aménagement urbain.

«On est un peu l'héritier, à notre manière, de Jean Drapeau», a souligné hier Dinu Bumbaru, porte-parole d'Héritage Montréal. Cet organisme est né en 1975 dans le sillon de la démolition deux ans plus tôt de la maison Van Horn, rue Sherbrooke. Cette prestigieuse résidence de William Van Horn, ancien président du Canadien Pacifique, fait place aujourd'hui à un café Van Houtte.

Le Comité logement Saint-Louis, créé un an plus tôt, se met en place avec le même objectif de freiner les décisions de Jean Drapeau mais aussi d'insuffler une autre vision de l'urbanisme tourné vers les citoyens. «On déplorait l'absence d'un plan d'urbanisme. La résistance s'est organisée face à l'urbanisme sauvage à l'américaine qu'on exerçait, du genre "on rase tout", a rappelé André Lavallée, cofondateur du groupe et par la suite conseiller municipal du RCM.

Les critiques à l'endroit de celui que l'on a identifié comme monsieur Montréal sont tranchées. Il a livré la ville au pic des démolisseurs, massacrant le paysage urbain. Des quartiers entiers ont disparu sous le règne Drapeau. Ce fut particulièrement vrai en périphérie du centre-ville: Hochelaga-Maisonneuve, le Village aux oies, Petite-Bour-

gogne ont été rasés puis reconstruits. On estime qu'entre 1960 et 1975, 35 000 bâtiments ont été démolis à Montréal.

Mais il ne faut pas s'en étonner, souligne MM. Bumbaru et Lavallée. Jean Drapeau était un homme de son époque pour qui l'urbanisme se limitait à développer. Au début des années 1960, les démographes prévoyaient qu'à l'aube de l'an 2000, Montréal abriterait entre 8 et 10 millions d'habitants. Il fallait donc faire de la place pour tout ce beau monde.

Or, les Montréalais ont traversé les ponts pour s'établir en banlieue. Ce mouvement d'étalement urbain s'est effectué à la faveur des subventions fédérales pour la construction de maisons et la décision du gouvernement du Québec d'investir dans les autoroutes autour de Montréal. Du coup, la zone urbanisée s'est agrandie de 50 % entre 1967 et 1992 alors que la population n'a augmenté que de 15 %.

«Jean Drapeau était un homme de progrès mais pas de changement. Il n'a pas réagi aux nouvelles tendances, avec l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent, le départ massif des raffineries et la création de l'aéroport de Mirabel. Il n'a pas ajusté sa stratégie à l'économie. Les Montréalais qui étaient jusque-là majoritairement des ouvriers devenaient des travailleurs de bureau. Sa seule réponse fut de lancer Montréal à l'international», estime André Lavallée.

Ces groupes ont mené des batailles, remportant quelques victoires mais aussi connaissant beaucoup d'insuccès. M.

Drapeau voulait doter le centre-ville et son pourtour de tours d'habitation gigantesques. Le dossier Milton Park a marqué toute une génération de militants.

Il y a également eu la bataille de McGill College où Jean Drapeau souhaitait voir se construire un centre commercial, coupant la perspective sur le mont Royal que l'on a depuis le centre-ville. Le maire a fait volte-face devant un mur de contestation inébranlable.

Un changement de vision s'est fait sentir avec Yvon Lamarre à la tête du comité exécutif à compter de 1978. «Mais c'était trop peu trop tard», tranche André Lavallée.

En plus d'éveiller la conscience de la population sur le développement de Montréal, ces projets ont fait voir la né-

cessité pour les organismes de se doter de règles claires d'urbanisme et de la transparence face aux citoyens. Il faudra toutefois attendre 1987 et l'arrivée au pouvoir du RCM pour qu'il y ait une véritable consultation populaire et 1992 pour que Montréal ait un plan d'urbanisme moderne.

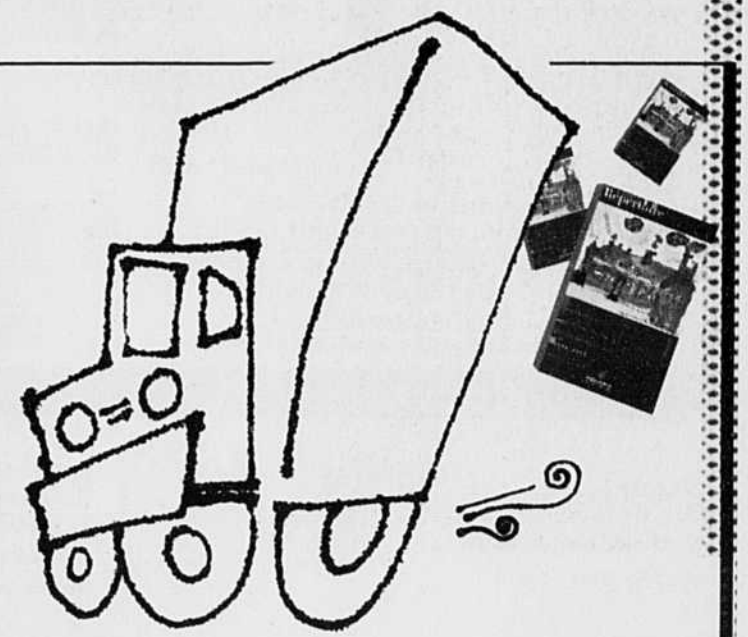
André Lavallée n'est pas peu fier de sa réalisation politique. «Mon engagement était en ligne droite avec mon engagement social. Le plan d'urbanisme est venu confirmer la place des quartiers à Montréal», dit-il.

Mais Dinu Bumbaru craint aujourd'hui le retour du balancier depuis que Pierre Bourque multiplie les projets de développement en contournant les règles.

L'ÉTÉ À LA GALERIE

Jusqu'au 28 août

GALERIE CHRISTIANE CHASSAY
358, rue Sherbrooke Est, Montréal H2X 1E6 Téléphone: 514 284-0003 Télécopieur: 514 284-0050



Le Répertoire de la Ville de Montréal: tout un répertoire, tout au bout des doigts!

Montréalais et Montréalaises,
Le nouveau Répertoire des activités et des services de la Ville de Montréal 1999-2000 arrive à votre porte!

Surveillez votre boîte aux lettres!
Du 14 au 19 août, la Ville de Montréal distribuera gratuitement, sa nouvelle édition du Répertoire dans plus de 500 000 foyers montréalais.

- 320 pages d'information variée sur les services et activités
- cartes des neuf régions de la Ville
- toute la programmation d'automne avec plus de 4 000 activités de loisirs dans les neuf régions
- tout ce que vous devez savoir pour vous inscrire à ces activités
- Gardez-le précieusement à portée de la main et consultez-le régulièrement toute l'année.
- Renseignements 87-ACCÈS, # 659

Note: Si, le 23 août, vous n'avez pas encore reçu votre exemplaire, composez le 331-1722. Notre distributeur ira vous le livrer dans les plus brefs délais.

Hommage à SERGE LEMOYNE

Peinture, dessins, sculptures

Jusqu'au 28 août

GALERIE SIMON BLAIS

4521, rue Clark Montréal H2T 2T3 514.849.1165 Ouvert du mardi au samedi de 10 h 00 à 17 h 30

Marcel Couture



Merci!

Libre Expression

MONTRÉAL

TAPIS & DÉCOR



CARPETTES UNIES OU À MOTIFS

aztèque, oriental moderne, sisal

MOQUETTE MUR À MUR

veloutée, torsadée berbère, sisal



12 MOIS SANS INTÉRÊTS
SOLDE D'INVENTAIRE
DE 25 À 65% DE RABAIS



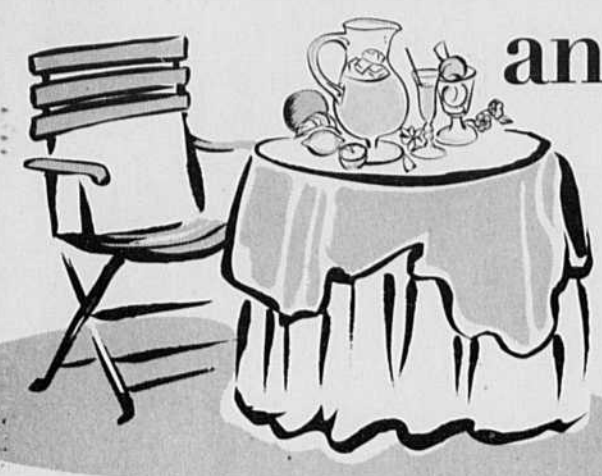
VENTE 3 POUR 1
Tapis 1^{re} qualité
Sous-tapis gratuit
Installation gratuite

Claude Bouchard Service d'installation GARANTI

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal (514) 729-0891

1090, rue Laurier Ouest, Outremont (514) 274-1090

La fameuse célébration annuelle d'été



Économisez jusqu'à **60%** Profitez de rabais incroyables!

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires **AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!**

Wamsutta CANNON SHEFTEX Dan River **lawrence** Springmaid **MARIEX Fieldcrest**

Ensemble de draps en percale 180 fils au pouce carré

Simple	16 ⁹⁵
Double	24 ⁹⁵
Grand	34 ⁹⁵
Très grand	49 ⁹⁵

Ensemble de draps **CANNON** 200 fils au pouce carré

Simple	19 ⁹⁵
Double	29 ⁹⁵
Grand	39 ⁹⁵

Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires **AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!**

Édredons de duvet d'oise blanche Construction en cloisons 12 po

Simple	79 ⁹⁵
Double	99 ⁹⁵
Grand	109 ⁹⁵
Très grand	149 ⁹⁵



Bain

CANNON STEVENS **MARIEX Fieldcrest**

Excalibur de **MARIEX**

Bain	6 ⁹⁵
Essuie-main	4 ⁹⁵
Débarbouillettes	2 ⁹⁵

CANNON

Serviettes de bain	4 ⁹⁵
Draps de bain Fieldcrest	12 ⁹⁵
Descentes de bain	5 ⁹⁵
Débarbouillettes	9 ⁹⁵
Essuie-main	1 ⁹⁵
Sièges rembourrés	9 ⁹⁵
Sorties de bain en ratine	39 ⁹⁵
Rideaux de douche en plastique variés	4 ⁹⁵

Oreiller **SIMMONS Beautyrest** 7⁹⁵

Oreiller de duvet blanc 24⁹⁵

Taies d'oreiller en super percale 200 fils au pouce carré Assortiment d'imprimés légères imperfections Paire 2⁹⁵

Douillettes réversibles Simple, double, grand Toutes grandeurs 29⁹⁵

Couvre-matelas Easy Fit à partir de 9⁹⁵ Simple

Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix garantis! Livraison GRATUITE • Installation GRATUITE Cadre de lit GRATUIT avec ens. de matelas Retrait GRATUIT du vieux matelas

Le Charmeur

Simple	129 ⁹⁵
Double	169 ⁹⁵
Grand	199 ⁹⁵

Evasion

Simple	199 ⁹⁵
Double	249 ⁹⁵
Grand	299 ⁹⁵

Posturepedic

Simple	279 ⁹⁵
Double	369 ⁹⁵
Grand	399 ⁹⁵
Très grand	699 ⁹⁵

Nous payons la TPS et la TVQ* ou vous ne payez rien avant un an! Économisez jusqu'à 60 \$ sur les ensembles Sealy et Simmons! Détails en magasin.

Parures de fenêtres

Levolor **Holican** **HunterDouglas**

Jusqu'à **60%** de rabais sur le prix suggéré!

Téléphonez au service à domicile GRATUIT 331-5260

Stores horizontaux et verticaux • stores plissés • stores en bois • romains • tentures • dentelles • cantonnières bouffantes • parures complexes • et plus encore!

Tapis grande largeur et carpettes

CROSSLEY Grand choix de couleurs et styles Service à domicile GRATUIT 331-5260

Lits en laiton et fer • Boutique pour bébé

La plus grande sélection aux plus bas prix garantis!

STATUS lepine

Nous avons un grand choix de Beanie Babies de Ty! 8⁹⁵ ch.

Couverts

Pearle Ens. de 20 morceaux Coutellerie inox. 18/8 Notre prix 28⁹⁵

Nappes

Nappes 3M Scotchguard Choix de couleurs 52 po x 70 po et 60 po x 84 po Notre prix 9⁹⁵

Porcelaine

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood Villeroy & Boch • Noritake • Orrefors • Oneida J. G. Durand • Kosta Boda • Lenox Waterford • Demeyere • Lagostina Rosenthal et beaucoup plus!

Offre spéciale Royal Doulton Lenox et Spal Jusqu'à **52%** de rabais sur le p.d.s. à l'achat d'un couvert 5 pièces et recevez un bol à soupe GRATUIT Offre valable sur certains motifs pour un temps limité.

Batteries de cuisine

TEFAL demeyere LE CREUSET **TRAMONTINA LAGOSTINA**

Jusqu'à **55%** de rabais sur le p.d.s.* sur les meilleures batteries de cuisine Demeyere et Lagostina.

Ensemble 8 pièces Lagostina Classic Original avec garantie à vie. Acier inoxydable de toute première qualité. Prix sugg. 400⁹⁵ Notre prix 179⁹⁵

Articles maison

Cuisinart • Black & Decker • Braun • Krups Moulinex et beaucoup plus!

Jusqu'à **52%** de rabais sur le p.d.s.* Ens. 4 morceaux Henckels Prix sugg. 210⁹⁵ Notre prix 93⁹⁵

Articles-cadeaux

Achat spécial Délicate boîte à bijoux en bois Notre prix 29⁹⁵

Cadres Plus de 100 styles! À partir de 9⁹⁵

Garantie CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

Centre Rockland 341-7810 Place Portobello Brossard 671-2202 Les Galeries Laval 681-9090 La Cathédrale (Centre-ville) 282-9525

Les plus bas prix garantis!

LES ACTUALITÉS

Technodôme

Lamarre se questionne sur le réalisme du projet des Reichmann

Toronto et New York, de gros compétiteurs

KATHLEEN LÉVESQUE LE DEVOIR

Les intentions de la famille Reichmann quant au développement du parc de divertissements Technodôme suscitent du scepticisme au sein du conseil d'administration de la Société du port de Montréal qui étudie l'offre d'achat formelle déposée fin juin.

«Je me questionne sur le réalisme du projet. J'ai encore un doute car ces gens-là semblent jouer Toronto contre Montréal. Mais ce n'est qu'une impression», a déclaré au Devoir Yvon Lamarre, vice-président du conseil d'administration. Mais ce n'est pas là le seul élément du dossier qui titille M. Lamarre. La compagnie des Reichmann, Heathmount, a activé depuis 1997 un projet semblable à New York. Or, l'attrait touristique de la ville américaine et celui de Montréal ne peuvent se comparer. «Il est impossible qu'un parc d'amusement de cette ampleur puisse voir le jour à la fois à Montréal et à New York. [...] Le Vieux-Port accueille un million de visiteurs par année mais personne ne paie, souligne Yvon Lamarre. Et le tourisme ici est plutôt absent en plein hiver. Heathmount va devoir faire une étude de marché.»

M. Lamarre ne remet toutefois pas en question le sérieux des dirigeants de Heathmount, qui se sont associés à la Société générale de financement (SGF) pour mener à bien le projet de 900 millions. Mais il s'interroge sur les véritables visées des Reichmann.

Il ne semble pas être le seul puisque le conseil d'administration a mandaté récemment la firme Davencore pour étudier la véritable valeur de l'immense terrain convoité (1,8 million de pieds carrés). Selon la Communauté urbaine de Montréal, qui établit la valeur foncière de tout le territoire de l'île, le quai Bickerdike avec son pourtour ne vaut que 5 \$ le pied carré. Mais cela, c'est en considérant qu'un port, tout comme un hôtel de ville par exemple, se retrouve rarement sur le marché et qu'ainsi sa valeur est surtout virtuelle.

La réalité prend ici une autre tournure. «C'est un endroit stratégique à côté de l'autoroute Bonaventure, dans le Vieux-Port, tout près des îles», a rappelé M. Lamarre. De là à voir que le Technodôme ne serait qu'un prétexte pour mettre la main sur un secteur afin d'y développer un tout autre projet (résidentiel par exemple), il n'y a qu'un pas. M. Lamarre ne le franchit pas mais certaines personnes du milieu des affaires n'hésitent pas à prêter de genre d'intentions aux promoteurs torontois.

Chose certaine, les Reichmann prévoient d'abord

d'ériger le Technodôme à Toronto. Pendant un an le dossier a fait beaucoup de bruit dans la métropole canadienne jusqu'à ce qu'en avril dernier, Heathmount décide de laisser tomber son option pour l'ancienne base militaire Downsview.

Les promoteurs promettent pour 2002 «le plus grand centre intérieur de divertissement du monde et le plus avancé sur le plan technologique». Sous le même toit, on retrouverait entre autres des simulateurs comme on en trouve dans les plus grands parcs d'attractions et les studios de cinéma, des diners-spectacles de type «Las Vegas», des manèges, une plage, du théâtre, des parois d'escalade, un parcours de kayak.

Aucune décision avant l'automne

Même si la Société du port de Montréal a promis de faire diligence dans le dossier — les Reichmann espèrent commencer les travaux dès le printemps prochain —, Yvon Lamarre souligne que ses collègues et lui n'entendent pas se laisser bousculer ni par les promoteurs ni par les politiciens. Aucune décision ne saurait être prise avant le début de l'automne, précise-t-il. Ultérieurement, ce sera le Conseil du trésor qui acceptera ou non que le projet puisse voir le jour dans la Cité du Havre.

D'ici là, la Société analyse, en complément au travail confié à Davencore, l'offre d'achat sous différents angles: opérationnel, immobilier, financier. «Il faut se demander comment un changement affecterait les activités portuaires, notre mandat premier», explique Sylvie Vachon, vice-présidente à l'administration et aux ressources humaines. Cette dernière coordonne les différents services internes dans l'étude du projet.

De leur côté, Heathmount et la SGF ont entrepris diverses études dont les coûts sont partagés moitié-moitié. Sylvie Brousseau de la SGF indique qu'il s'agit de connaître quels seraient les impacts du Technodôme sur le plan de la circulation mais aussi les interventions qui seraient nécessaires sur le plan des infrastructures et sur le plan environnemental.

L'une des firmes qui travaillent sur le dossier pour les deux partenaires est Daniel Arbour et associés, un groupe d'urbanistes.

Les promoteurs travaillent également au montage financier. Le projet totalise 900 millions d'investissements. Selon le journal *Les Affaires*, Heathmount et la SGF fourniraient déjà 135 millions, soit 67,5 millions chacun, le reste provenant d'un consortium bancaire.

EN BREF

Accident de travail à Montréal

PC — Un homme âgé de 56 ans a perdu la vie hier matin, lors d'un accident de travail survenu à l'arrière du Théâtre des Variétés, situé avenue Papineau, à Montréal. La tragédie s'est produite lorsqu'un échafaudage s'est effondré pendant des travaux de construction. La victime a fait une chute d'une douzaine de mètres. La Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) a ouvert une enquête.

demandé de tenir cette information confidentielle et qu'il ne savait pas où cette carte avait été trouvée. Buford O. Furrow, 37 ans, s'est rendu mercredi au FBI à Las Vegas, au lendemain de la fusillade qui a fait cinq blessés, dont trois enfants. Il est également soupçonné d'avoir abattu le même jour un employé des services postaux d'origine philippine.

Des institutions juives entourées sur une carte trouvée le jour de la fusillade de Los Angeles

Los Angeles (AP) — Une carte sur laquelle deux institutions juives étaient entourées a été trouvée par les autorités le jour où un homme qui fréquentait les groupes suprémacistes blancs a ouvert le feu dans un centre communautaire juif de la banlieue de Los Angeles, a annoncé hier le fondateur du Centre Simon Wiesenthal. Le Centre Simon Wiesenthal, l'Université du Judaïsme et une «adresse israélienne» non spécifiée étaient entourées sur la carte qui a été trouvée, a déclaré le rabbin Marvin Hier. «Le FBI nous a dit que nous étions une cible prioritaire pour cette attaque», a-t-il rapporté. «Ils avaient trouvé des preuves matérielles.» Il a précisé qu'à l'époque on lui avait

Un voleur surnommé Spiderman écope trente ans de prison aux États-Unis

Fort Lauderdale, Floride (AP) — Spiderman, alias Derrick James, a été condamné hier à trente ans de prison. Agé de 34 ans, l'homme avait déjà écopé cette semaine 20 ans de détention à Miami pour cambriolage. «Vingt ans par-ci, trente ans par-là, la sentence n'est pas à la hauteur du crime», a répliqué au juge «Spiderman», crâne chauve, barbe, enchaîné et vêtu de l'uniforme rouge des prisonniers. La police estime que l'ancien parachutiste a volé la bagatelle de 6 M \$ US en argent, bijoux et cartes de crédit en quelque 130 cambriolages dans le sud de la Floride. Les policiers avaient fini par le surnommer Spiderman en raison de l'agilité et de la force dont il faisait preuve pour escalader les façades et passer d'un balcon à un autre à mains nues. Il avait déjà été condamné lundi à Miami à 20 ans de détention pour avoir volé 5000 \$ dans un appartement situé au septième étage d'un immeuble.

SOLDE ESTIVAL

Tailleurs printaniers à partir de **250\$**

Complets italiens à partir de **295\$**

Pour Lui: **UOMO** Pour Elle: **DAMA**

Pour Lui: Centre de Commerce Mondial 281-7999 5107, av. du Parc (angle Laurier) 277-7558

Pour Elle: 277, av. Laurier O. 270-6154 Centre de Commerce Mondial 844-9125

• LES ACTUALITÉS •

Sonde Cassini-Huygens

Un survol controversé

L'engin est rempli de plutonium

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les sondes américaine et européenne Cassini et Huygens survoleront la Terre mercredi à une altitude de 1166 km, afin de trouver l'accélération nécessaire pour repartir vers la planète Jupiter, a-t-on appris hier auprès de la NASA.

Le survol est prévu mercredi à 03H28 GMT. L'ensemble Cassini-Huygens, qui se dirige vers la Terre à une vitesse de 58 000 km/h, sera visible à partir de certaines petites îles du Pacifique sud, et notamment de l'île de Pâques.

Plusieurs organisations ont déjà protesté contre ce survol de la Terre, car la sonde Cassini contient une pile remplie de quelque 30 kilogrammes de plutonium-238.

«Si Cassini, qui ne dispose pas d'un bouclier thermique, effectue lors du survol ce que la NASA appelle une ré-entrée fortuite dans l'atmosphère, épaisse de 120 km, elle se brisera et libèrera son plutonium», prévient Karl Grossman, professeur à l'université de l'Etat de New York.

Selon un rapport de la NASA sur l'impact écologique d'un tel accident, environ cinq milliards de personnes pourraient être exposées à de faibles radiations. Dans le pire des cas, 120 à 2300 personnes pourraient développer un cancer des poumons ou des os.

A l'occasion de ce survol de la Terre, neuf des 12 instruments de Cassini feront des observations de la Terre et de la Lune pendant ce passage, et en particulier du champ magnétique terrestre, a précisé la NASA.

Lancées le 15 octobre 1997, les deux sondes sont réunies en un seul vaisseau pendant le voyage. Après un survol de Jupiter en décembre 2000, elles auront acquis la vitesse nécessaire pour effectuer leur périple de quelque 3,5 milliards de kilomètres vers Saturne.

Cassini survolera la planète aux anneaux en 2004, tandis que Huygens ira se poser sur Titan, sa plus importante lune.

La route vers Saturne étant particulièrement longue, les deux sondes doivent utiliser la force gravitationnelle de plusieurs autres

planètes pour s'accélérer.

Le 1^{er} juillet 2004, enfin, Cassini-Huygens se mettra en orbite autour de Saturne, la plus grande planète du système solaire après Jupiter.

Au cours de sa mission, qui doit se terminer en 2008, Cassini effectuera environ 70 orbites autour de Saturne pour étudier notamment la formation de ses anneaux, la composition de son atmosphère et sa magnétosphère.

Huygens, sonde de l'Agence spatiale européenne (ESA), se posera en décembre 2004 sur Titan et transmettra vers Cassini ses observations de la surface, inconnue jusqu'à présent car les caméras des sondes l'ayant précédemment survolée n'ont pas pu l'apercevoir en raison de son atmosphère très épaisse. Formée d'azote, de méthane et peut-être d'argon, d'hydrogène, d'hydrocarbures et de composés organiques azotés, elle est comparable à celle qu'aurait connue la Terre à ses débuts, mais congelée.

Les scientifiques espèrent comprendre avec cette mission comment se sont formées les planètes et pourquoi la vie est apparue sur Terre.

Terre-Neuve

Le conservateur Bill Matthews se joint aux libéraux

C'est la stratégie du gouvernement qui l'a séduit

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Après mûre réflexion, le député terre-neuvien de Burin-Saint-George's, Bill Matthews, a quitté les rangs des conservateurs pour se joindre aux libéraux de Jean Chrétien. M. Matthews y songeait depuis un an. Après sa rencontre de 90 minutes hier avec le premier ministre Jean Chrétien, il n'avait plus de doute. C'est «la stratégie équilibrée» du gouvernement libéral, axée sur les programmes sociaux et les réductions d'impôt, qui l'a séduit.

«Dans la région atlantique, on ne peut pas se permettre des politiques de droite», a justifié M. Matthews lors d'une conférence de presse. C'est une région particulière qui a des besoins particuliers.

Critique des pêches chez les conservateurs, le nouveau député libéral a expliqué qu'il était convaincu «d'avoir plus d'influence» au sein du caucus libéral pour faire avancer les dossiers des pêches et de la construction navale. Ces dossiers n'allaient nulle part chez les conservateurs, s'est-il plaint. Il en était malheureux. M. Matthews voudrait également explorer la possibilité d'étendre la compétence du Canada sur le plateau continental pour limiter les activités

de surpêche des pays étrangers.

Il pense avoir l'oreille du premier ministre, des nouveaux ministres de «gauche» et en particulier du nouveau ministre des Anciens combattants et responsable du développement régional pour l'Atlantique, George Baker, un Terre-Neuvien qu'il connaît depuis 30 ans.

«M. Matthews pensait que ce serait plus avantageux pour ses électeurs de se joindre au Parti libéral parce que c'est là où il est le plus à l'aise», a justifié M. Chrétien lors d'une conférence de presse. «Toujours entendre parler du programme de la droite, ce n'est pas ce que ses électeurs veulent entendre...»

M. Chrétien a admis que son gouvernement ne peut pas faire de miracle pour ramener le poisson dans l'océan Atlantique, mais il croit que la région atlantique a plus d'avenir avec les libéraux.

«Je ne suis pas à l'aise avec ceux qui sont obsédés par des baisses d'im-

pôt comme le Parti réformiste.»

M. Matthews a expliqué qu'il n'avait soutiré aucune promesse du premier ministre Chrétien. M. Matthews l'avait rencontré une première fois le 9 juin. Ce dernier l'avait encouragé à penser à son avenir pendant l'été.

Le chef conservateur Joe Clark, en vacances aux États-Unis, a été le dernier à apprendre la nouvelle.

«Il était surpris que M. Matthews n'ait pas pris le temps de lui téléphoner», a précisé son attachée de presse, Annie Perreault. C'est le personnel de M. Clark qui lui a fait part d'une lettre de M. Matthews, 45 minutes avant la conférence de presse de ce dernier.

Le bureau de M. Clark avait même invité M. Matthews à la réunion du caucus conservateur mardi prochain à Saint-Jean, Terre-Neuve. Au lieu de cela, M. Matthews ira maintenant à la réunion du caucus libéral le même jour à Halifax. «Cela n'a rien à voir avec le leadership de M. Clark.»

Sept-Îles

Un mort et trois blessés dans un écrasement d'avion

PRESSE CANADIENNE

Sept-Îles — Un avion de type Bechcraft de la compagnie Régionair s'est écrasé, au cours de la nuit d'hier à Sept-Îles, tuant son pilote, Yvan Tremblay, et causant des blessures au copilote ainsi qu'aux deux autres occupants.

L'appareil a décollé de Port-Muñier, sur l'île d'Anticosti, et s'apprêtait à atterrir sur la piste 31 de l'aéroport de Sept-Îles, vers minuit, lorsque les communications radio ont été perdues.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'appareil s'est écrasé à environ un kilomètre de la piste d'atterrissage, dans un secteur densément boisé de Sept-Îles.

L'impact a été si violent que l'avion s'est complètement sectionné en

deux. Les quatre occupants du Bechcraft étaient toujours vivants à l'arrivée des secours, 90 minutes plus tard, mais le pilote est mort des suites de ses blessures au bloc opératoire du centre hospitalier régional de Sept-Îles.

Régionair, un transporteur aérien régional basé à Chevery en Basse-Côte-Nord, venait d'acquiescer cet appareil qui compte seulement 370 heures de vol. L'entreprise dessert la Basse-Côte-Nord, le Nord du Québec et une portion des Maritimes.

L'avion effectuait un vol nolisé et transportait seulement les deux passagers dans cet appareil qui peut en contenir 19. Les passagers étaient une jeune femme de 23 ans et un garçon de 12 ans. Ils sont tous deux hors de danger.

Le pilote de Sept-Îles, Yvan

Tremblay, qui comptait plus de 20 ans d'expérience dans l'aviation dont 6000 heures de vol, était assisté par Serge Gagné.

Les derniers mots qu'il a adressés au responsable de la station d'information de vol à Sept-Îles sont: «Je suis en position finale pour la piste 31», laissant pourtant croire qu'il se poserait sans aucun problème.

Aucun autre contact n'a ensuite été établi à part une faible détection d'une balise de détresse. La direction de l'aéroport a alors lancé un code rouge. «Nous savons déjà que les conditions météorologiques étaient pénibles, le plafond était seulement à 200 pieds d'altitude et la visibilité était réduite par un épais brouillard», a indiqué un porte-parole du Bureau de la sécurité des transports, Jacques Babin.

Mort suspecte à l'établissement de détention à Rivière-des-Prairies

(PC) — La Sûreté du Québec enquête sur les circonstances entourant le décès d'un homme de 38 ans survenu durant la nuit de jeudi à vendredi à l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies. Selon la SQ, en début de nuit, lors d'une ronde, les agents correctionnels ont découvert dans l'infirmerie le corps inanimé de la victime. Malgré des manœuvres de réanimation effectuées par les agents correctionnels et les ambulanciers, le décès a été constaté sur place. La victime se serait enlevé la vie à l'aide de pièce de literie. Une autopsie sera pratiquée à Montréal dans les prochains jours.

Le Pentagone renforce la protection des homosexuels dans l'armée

Washington (AFP) — Le département de la Défense a promulgué hier de nouveaux principes destinés à mettre fin aux différentes formes de harcèlement ou de menaces dont sont parfois victimes les homosexuels enrôlés dans l'armée. Cette annonce intervient après l'émoi provoqué en juillet par le décès d'un homosexuel, battu à mort avec une batte de baseball à Fort Campbell (Kentucky). Le département de la Défense «est déterminé à mettre en œuvre une politique envers les homosexuels dans le respect de chacun.»

Denise Riendeau
L'abandon

récit autobiographique



«Tout ça avait bel et bien existé au temps de l'orphelinat.»

Un bon roman d'été, d'un ton attachant et d'un style agréable!

10 ans d'histoire au SEPTENTRION

www.septentrion.qc.ca

Le 15 août - Fête nationale des Acadiens

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal salue le peuple acadien !

• Nous le saluons en ce grand jour dont il a fait sa fête nationale en 1881 déjà, pour qu'il soit clair pour tous qu'il entend bien que personne, nulle part, et moins encore dans les officines gouvernementales, ne le confonde avec aucun autre.

• La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal veut lui dire que nous sommes fiers de pouvoir compter sur la présence, à nos côtés, de ce peuple de langue française établi sur un territoire voisin du Québec, et qui tire sa force de sa conscience historique et de sa confiance en l'avenir.

• Nous l'assurons que l'appui du Québec, qui lui est déjà acquis, ira grandissant au fur et à mesure où le Québec lui-même grandira en puissance et en prestige.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone : (514) 843-8851 - Télécopieur : (514) 844-6369
Internet : www.cam.org/~ssjb - ssjb@cam.org



Vous prévoyez des vacances au soleil cet hiver? Venez nous rencontrer!



INVITATION

Complexe Desjardins
11h00 à 14h00
Mardi 17 août

GRATUIT!

Foire Commerciale
Plus de 100 hôteliers partenaires seront présents

vacances air transat
www.transat.com

LA VIE EST BELLE
VERS L'AN 2000

Vacances Air Transat est détenteur d'un permis du Québec et est membre de Transat A. T. Inc.

LES ACTUALITÉS

Français dans les sports

Le Commissariat aux langues officielles effectuera une enquête

Des situations linguistiques se problématiques présentent presque chaque année

JULES RICHER PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Commissariat aux langues officielles effectuera une enquête spéciale sur la place du français dans le sport amateur au Canada.

Cette enquête est déclenchée à la suite d'une plainte logée au mois de juin dernier, avant la tenue des Jeux panaméricains, par la députée bloquiste Caroline Saint-Hilaire.

Dans une lettre expédiée à la députée à la fin juillet, qui a été rendue publique hier, Victor Goldbloom promet de faire toute la lumière sur la situation actuelle. Il a rappelé que ce n'est pas la première fois que son organisme se penche sur la question de l'usage du français dans les sports amateurs.

À la fin des années 80, le Commissariat avait fait enquête et adressé des recommandations aux institutions fédérales impliquées.

«L'enquête que nous mènerons [cette fois] nous permettra de faire le point sur la situation et, s'il y a lieu, de recommander aux institutions fédérales qui ont des responsabilités à l'égard des organismes de sport amateur de prendre d'autres mesures correctives», écrit M. Goldbloom à Mme Saint-Hilaire.

Selon M. Goldbloom, «des situations problématiques liées à la question linguistique se présentent presque chaque année dans les domaines des sports amateurs».

La députée Saint-Hilaire affirme dans sa lettre au commissaire que les francophones du Québec et du Canada sont confrontés à des obstacles dans le monde du sport amateur d'élite. «Étant donné que le gouvernement fédéral investit des fonds publics dans ce secteur, écrit-elle, les besoins spécifiques des francophones dans leur langue par toutes les organisations qui œuvrent dans le domaine du sport amateur doivent être comblés dans leur langue par toutes les organisations.»

Les recteurs souhaitent accorder plus de place aux jeunes professeurs

MATHIEU ROY LE DEVOIR

Les chefs d'établissements universitaires situent leur priorité immédiate dans le renforcement, mais surtout dans le rajeunissement du corps professoral. Par l'entremise de la Conférence des professeurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), ceux-ci ont présenté un document au ministre de l'Éducation François Legault, dont Le Devoir a obtenu copie, exposant clairement l'état de leurs priorités collectives de réinvestissement dans le réseau universitaire.

Dans son document, la CREPUQ souligne qu'un réinvestissement visant à rajeunir le corps professoral rejoint d'autres grandes préoccupations collectives telle l'importance de faire de la place aux jeunes: «Portée par l'idée même d'organiser un grand Sommet sur la jeunesse, cette préoccupation serait bien servie par la capacité des universités d'embaucher des diplômés de 3^e cycle en attente d'emploi à leur mesure.»

Interrogé à ce sujet par Le Devoir, le ministre de l'éducation entend bien travailler à faire de la place aux jeunes universitaires pour assurer une relève: «Je suis tout à fait d'accord avec cette priorité, nous avons besoin du dynamisme des jeunes; malheureusement en raison des coupures des cinq dernières années, nous n'avons pas beaucoup embauché de jeunes professeurs. Il y a notamment un problème chez les chercheurs où la moyenne d'âge est très élevée, il faut donc trouver une façon de préparer la relève et de faire entrer plus de jeunes, il s'agit d'une priorité, c'est vrai.»

Les effets d'un tel réinvestissement contribueraient aussi à maintenir et à accroître l'avance que le Québec détient en recherche face à l'ensemble canadien: «Cela avance pourrait même fondre rapidement si un coup de barre n'était pas donné pour maintenir le nombre de professeurs réguliers... c'est la capacité concurrentielle de l'économie québécoise elle-même qui, à terme, est ici en cause.» prévient-on à la CREPUQ.

Ce consensus se justifie notamment par le caractère mul-

tidimensionnel qu'amène chaque professeur à l'université: «Le cœur professoral est au cœur de l'activité universitaire, peut-on lire dans le document, le potentiel et la stature du professeur déterminent la capacité de former des étudiants et de faire de la recherche. C'est lui qui assure l'encadrement des étudiants et qui mène à la persévérance et à la réussite. C'est aussi lui qui permet la mise à jour des programmes universitaires et le développement de nouveaux programmes pour répondre à l'évolution de plus en plus rapide des besoins de formation...»

Depuis son arrivée à la tête du ministère de l'Éducation, François Legault a clairement indiqué aux recteurs qu'il allait être à l'écoute de leurs revendications et qu'il espérait lui aussi une injection massive de fonds publics dans le réseau universitaire. Ayant déjà remis à l'automne l'annonce d'un projet de politique de financement des universités, le ministre continue toutefois de rencontrer les recteurs québécois afin de préparer en accord avec eux l'ébauche de cette politique tant attendue.

Pour les recteurs, la présentation de ce document au ministre constituait une des étapes initiales du processus puisqu'elle permettait de dresser la liste des «priorités collectives de réinvestissement». Ce document, en plus de faire le point sur la situation critique des établissements d'enseignement supérieur, devrait apporter au ministre des éléments qui lui permettront de présenter sous peu une ébauche de sa politique ciblant les grands enjeux des universités québécoises.

Les autres priorités

Les recteurs soulignent aussi l'importance primordiale de réinjecter des fonds pour la mise à niveau et le développement des équipements d'enseignements et de recherche telles les bibliothèques, les laboratoires, les appareils scientifiques, les infrastructures en réseau, les logiciels d'enseignements, ordinateurs, etc.

Outre les deux grandes priorités, le document de la CRE-

PUC rapporte d'autres nécessités d'ajustements comme le réinvestissement dans le personnel administratif et de soutien ainsi que l'amélioration de la dimension internationale de l'activité universitaire qui, aux yeux de la CREPUQ, n'est pas de même poids que les précédentes et n'exige pas le même niveau d'effort financier, ce qui ne lui enlève aucune importance par ailleurs: «L'internationalisation de l'activité universitaire est une nécessité et elle touche de multiples aspects: contenu des programmes, projets de recherche, échanges d'étudiants et de professeurs, accueil d'étudiants étrangers, exportation de contenus de formation, etc. Pour le Québec, c'est l'opportunité de tisser ces liens institutionnels et interpersonnels si déterminants dans la structuration des réseaux professionnels et d'affaires. Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que la performance de tout système universitaire se mesure principalement sur la scène internationale.»

En conclusion, le document de la CREPUQ, précise que les priorités revêtent plutôt un caractère général et «qu'au-delà des difficultés à les détailler finement, il faut reconnaître qu'à l'intérieur de chaque grande priorité, c'est encore les établissements eux-mêmes qui sont mieux placés pour faire les choix les plus judicieux en fonction des conditions propres au milieu dans lequel ils évoluent.»

À cet égard, le ministre Legault confiait au Devoir que le défi des prochains mois consisterait à arracher un consensus quant aux formules de réinvestissement à adopter: «L'objectif est de s'assurer de trouver comment établir un plan stratégique qui fait l'affaire du Québec, pas de chaque université. On ne peut pas avoir 18 universités performantes à tous les égards, il va falloir préconiser une certaine spécialisation. Les universités peuvent-elles travailler ensemble, offrir conjointement des programmes, il faudra étudier ces options. Évidemment, c'était plus difficile durant les cinq dernières années où on demandait aux recteurs d'obtenir un consensus tout leur coupant les vivres. Je pense qu'il faut réinvestir à tout prix, la question est maintenant de savoir comment.»

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR PETITES CREANCES, NO. 540-32-007347-998, BERTRAND SYSTEME A CHAUFFAGE INC., Partie demanderesse -vs- RENE COUSINEAU, Partie défenderesse. Le 26ième jour de août 1999 à 11h00, au 659 Grégoire, Fabreville, Qc, district de Laval, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de RENE COUSINEAU, saisis en cette cause, consistant en: TV, Sony Trinitron, Turner Harman Kardon, four micro-ondes Kenmore, collection de 1400 disques vinyles, haut-parleurs et autres biens. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JEAN-MARTIN FORGET, huissier du district de Montréal, J.M. Forget, HUISSIERS (514) 894-8993, 6600, Trans-Canada, 750, Pointe-à-la-Croix, PQ H9R 4S2

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-02-000380-957, COUR DU QUÉBEC, DEZIEL, PAQUIN & LONGVAL, Partie demanderesse -vs- DISTRIBUTION A.C.E.L.T.E.S., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au 8100, Transcanadienne, suite K à ville St-Jérôme, à 15:00 heures le 26 août 1999 à savoir: Equipements de bureau (bureaux, ordinateur, imprimantes, classeurs, calculatrices, chaises). Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à St-Jérôme, le 12 août 1999. ALAIN BEAULIEU, HUISSIER DE JUSTICE, FILON & ASS., HUISSIERS, 110, rue de Marigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1, Tél.: (450) 436-8282

Raven avec écran, clavier, 1 imprimante Panasonic Quiprint, 2 bureaux modulaires métal et bois mauve, 1 photocopieur NP610 Canon, 2 cendriers à tirons, Conditions: Argent comptant ou chèque visé, Patricia Sauvé, huissier de justice, District de Terrebonne, DESJARDINS & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, DEBENARD, HUISSIER DE JUSTICE, QC J7Y 2E5, Tél.: (514) 569-9595, Fax: (450) 569-9718

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, NO. 540-32-005491-987, COUR DU QUÉBEC, HUBERT LECOURS, Partie demanderesse -vs- SUZANNE ROBICHAUD, Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au 1039, 176 Avenue, Laval, dist. district, à 10:00 heures, le 26 août 1999, à savoir: 1 ensemble patio avec chaises et acc. 1 télévision Hitachi 27" et acc., un téléphone sans fil et acc., etc. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval le 26 août 1999. MARTIN DUPUIS, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, bureau 235, Laval, Québec H7S 1N2, Tél.: (450) 978-8869

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 710 997 910, COUR MUNICIPALE PERCEPTEUR COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- MARTINE SANCHEZ, Franklin Ernoe, Partie défenderesse. Le 26 août 1999 à 12h00, au lieu d'entrapose situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Un véhicule automobile de marque Plymouth Sundance, année 1989, immatriculée 817 CRG et portant le numéro de série 1P3BP44K7KNG02410. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Montréal, le 12 août 1999. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, TEL.: (514) 397-9277

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE. Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi. Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

H&M DIAMOND ASS. INC. 345 AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2 TEL.: (514) 483-2303 TÉLÉC.: (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE: ROYAL INDUSTRIES INC., 9008-9525 QUÉBEC INC., ANASTASIA DI SALVIO INC., 19008-9525 QUÉBEC INC., 345 AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2 TEL.: (514) 483-2303 TÉLÉC.: (514) 483-2373

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE: 9835-005792, VILLE DE ST-CONSTANT -vs- SIMON BOILEAU, Le 25 août 1999, à 10:00 heures, au 141, 8e Avenue, St-Constant, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice les biens saisis en cette cause: 1 véhicule de marque Plymouth Laser, 1990, 2 portes, couleur blanche, série 4P3BS44R3LE073310, imm. 758 BXS. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval le 26 août 1999. JEANNE TREHOUT, HUISSIER DE JUSTICE, JOHANNÉ TREHOUT ET ASS., HUISSIERS, Tél.: 514-943-8025, 450-635-7630

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, 700-61-835493-995, PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse -vs- GROUPE CHARRON INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de GROUPE CHARRON INC. seront vendus par autorité de justice le 26 août 1999 à 11:00, au 616, boulevard, Curé-Labelle, Blainville, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en: 1 Fax Sharp FO-4500, 1 machine à écrire IBM, 1 ordinateur

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-02-009003-090, COUR DU QUÉBEC, GILLES DUBÉ, Partie demanderesse -vs- MICHEL NORMANDIN, Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au 19253, Ch. du Trait-Carré, Ste-Anne-de-Plains, district de Terrebonne, à 11:45 heures, le 25 août 1999, à savoir: Un véhicule Ford Expedition, 1 lot de deux chevaux de couleur à acc., 1 Chevrolet Cavalier à acc., etc. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval le 26 août 1999. BENOÎT GAUTHIER, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, bureau 235, Laval, Québec H7S 1N2, Tél.: (450) 978-8869

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 710 115 911, COUR MUNICIPALE PERCEPTEUR COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- Kiyomajan, Krikor, Partie défenderesse. Le 26 août 1999 à 12h00, au lieu d'entrapose situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Un véhicule automobile de marque Toyota Tercel, année 1984, immatriculée 246 EWN et portant le numéro de série J2AL32H9E0245024. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Montréal, le 12 août 1999. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, TEL.: (514) 397-9277

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-248219-994 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MAGDA SPIGLER Demanderesse MARIAN MALER Défendeur ASSIGNATION ORDRE est donné à monsieur Marian Maler de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIAN MALER. Lieu: Montréal Date: 11 août 1999 MICHEL MARTIN

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. DE COUR: 505-61-030336-986, 505-61-030335-988, COUR DU QUÉBEC, PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse -vs- MARIO MORIN, Partie défenderesse. Le 24 août 1999, à 10h45 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au numéro 165, rue Carré La Baie, en la ville de Lachenaie, district judiciaire de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Nissan, modèle 240 SX rouge, imm. 252 DK0, n/s JN1HS36X1W152842 et acc., un véhicule automobile de marque Plymouth, modèle Duster 340 orange, imm. RWX 867, n/s VL29G28462705 et acc., CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. RICHARD GAGNÉ, HUISSIER DE JUSTICE, Richard Gagné, Huissiers de Justice, 5199, rue Sherbrooke Est, Bureau 2670, Montréal, Québec, H1T 3X1, Téléphone: (514) 256-3622

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBER CIVIL, NO. 500-32-045652-999, CHERYL BELISLE ET DANIEL BUSSIERE -vs- STÉPHANE PICARD, Le 25-08-99 à 10:00 heures au 2975, Gouin, Mascouche seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de STÉPHANE PICARD saisis en cette cause, consistant en: Un véhicule automobile de marque Nissan, modèle 240 SX rouge, imm. 252 DK0, n/s JN1HS36X1W152842 et acc., un véhicule automobile de marque Plymouth, modèle Duster 340 orange, imm. RWX 867, n/s VL29G28462705 et acc., CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. RICHARD GAGNÉ, HUISSIER DE JUSTICE, Richard Gagné, Huissiers de Justice, 5199, rue Sherbrooke Est, Bureau 2670, Montréal, Québec, H1T 3X1, Téléphone: (514) 256-3622

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 666 890 906, COUR MUNICIPALE PERCEPTEUR COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- Kell, Sharon, Partie défenderesse. Le 26 août 1999 à 12h00, au lieu d'entrapose situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Mazda B2200, année 1988, immatriculée 721707 et portant le numéro de série JM2U1314J0328187. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Montréal, le 12 août 1999. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, TEL.: (514) 397-9277

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 601 957 966, COUR MUNICIPALE PERCEPTEUR COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- Laliberté, Luc, Partie défenderesse. Le 26 août 1999 à 12h00, au lieu d'entrapose situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Mazda B2200, année 1988, immatriculée 721707 et portant le numéro de série JM2U1314J0328187. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Montréal, le 12 août 1999. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, TEL.: (514) 397-9277

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-036212-962, BREF D'EXÉCUTION, DOMINION LIMITÉE, Partie demanderesse -vs- NORMAND BOUTILLETTE, Partie défenderesse. Le 24ième jour de août 1999 à 10h00, au 9182, 15e Avenue, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20 pouces, 1 système de son complet de marque Kenwood, 1 four micro-ondes. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: LAURENT SOLARI huissier du district de Montréal, Macera & Associés, HUISSIERS - 514-848-0979 - Fax: 848-7016-31, rue St-Jacques Ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9

COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL. Projet: No P-A6414 Réfection de toitures École 074 St-Norbert 475, 66^e avenue, Chomedey Laval (Québec) H7V 2L2. Propriétaire: La Commission scolaire de Laval 2275, rue Honoré-Mercier Laval (Québec) H7L 2T1. Obtention des documents: La Commission scolaire de Laval SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES 69, rue Pointe-à-la-Croix Laval (Québec) H7L 3J4 à COMPTER DU 17 AOÛT 1999 À 11 H. Dépôt: Vingt dollars (20 \$), non remboursable, sous forme d'argent ou de chèque visé à l'ordre du propriétaire (La Commission scolaire de Laval). Garantie de soumission: Chèque visé à l'ordre de la Commission scolaire de Laval équivalent à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission ou cautionnement de soumission émis par des institutions financières inscrites sur la liste des Assureurs en assurance garantie, de l'inspecteur général des institutions financières au Québec, Direction générale des Assurances établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq jours (45.). Réception et ouverture des soumissions: Lundi le 30 août 1999 à 11h, au 2275, rue Honoré-Mercier, Laval (Québec) H7L 2T1. Soumissionnaires: Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1). Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues et ce sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Cet appel d'offres est un abrégé du texte d'appel d'offres officiel inclus aux documents remis aux soumissionnaires. Visite: La visite du site des travaux aura lieu le 20 août 1999 à 11h à l'entrée principale de l'école St-Norbert. Donné à Laval ce 13^e jour du mois d'août 1999. Richard Leroux Secrétaire général

CASILOC inc. APPEL DE SOUMISSIONS NO 99-511 ENTREPRENEUR POUR LA FOURNITURE, SUR DEMANDE, DES SERVICES D'ÉLECTRICIENS POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CORRECTIF DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES DU CASINO DE HULL. Casiloc inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des offres d'entrepreneurs pour la fourniture sur demande des services d'électriciens pour effectuer des travaux d'entretien préventif et correctif des systèmes électriques du casino de Hull. Le présent appel de soumissions s'adresse aux entreprises ayant la capacité de répondre aux conditions contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou de mandat-poste fait à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, à: Casiloc inc. Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec 500, rue Sherbrooke Ouest, 15e étage Montréal (Québec) H3A 3G6 ou Casiloc inc. Direction de l'administration - Casino de Hull 1, boulevard du Casino Hull (Québec) J8M 6W3 Aucune soumission reçue après le délai ne sera acceptée. Pour être admissible à présenter une soumission, le soumissionnaire doit répondre aux critères suivants: avoir obtenu le document d'appel de soumissions directement de la Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec ou de la Direction de l'administration du Casino de Hull et avoir acquitté les frais de prise de possession; avoir un bureau d'affaires au Québec; être accrédité auprès de la Régie du bâtiment du Québec (R.B.Q.), et détenir la licence appropriée aux travaux faisant l'objet du présent document; être un entrepreneur conforme à la définition «employeur professionnel» en vertu de la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction (Ch. R-20); avoir une expérience de cinq (5) ans dans la construction industrielle / institutionnelle et dans la réalisation de travaux d'entretien préventif et correctif; pouvoir fournir, simultanément, une équipe d'au moins quatre électriciens sur le site; Fournir avec sa soumission: une garantie de soumission en faveur de Casiloc inc., au montant de 10 000 \$, présentée sous la forme d'un chèque certifié, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un cautionnement de soumission; et une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution de 40 000 \$ ou un engagement d'une banque à charte du Canada ou d'une Caisse populaire à émettre, à la suite de l'adjudication d'un contrat au soumissionnaire, une lettre de garantie bancaire irrévocable de 40 000 \$ en faveur de Casiloc. Casiloc inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission reçue. Toute information peut être obtenue auprès de Richard Giroux au numéro (514) 499-5125. Claude Lachance Directeur Approvisionnement Émis le 14 août 1999

AVIS AUX CRÉANCIERS DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 9073-3114 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant fait affaires sous la raison sociale «La Place» ayant son siège social au 201, Place d'Youville, Montréal, Québec. Avis est par les présentes donné que 9073-3114 QUÉBEC INC. ayant fait affaires sous la raison sociale «La Place» a déposé une cession le 4^e jour d'août 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26^e jour d'août 1999, à 2:30 heures de l'après-midi, au bureau du syndic, 100, Place Charles-Lapré, bureau 268, Longueuil, Québec. Fait à Longueuil, le 6 août 1999. Solange V. Chapuis, CA, CIP syndic désigné. SOLANGE CHAPUIS & ASSOCIÉS INC. SYNDIC. Bureau Principal: 2020, rue University Bureau 1708 Montréal (Québec) H3A 2A6 Tél.: (514) 842-9515 Téléc.: (514) 842-8624. Bureau secondaire: 100, Place Charles-Lapré Bureau 268 Longueuil (Québec) J4K 2T4 Tél.: (514) 646-5050 Téléc.: (514) 646-5115

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-006544-993 COUR SUPÉRIEURE (Divorce) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT CLAUDE PETER FLOGARI Partie demanderesse MARY (MARIE) JUDY ANN GRAY Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à MARY (MARIE) JUDY ANN GRAY de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de MARY (MARIE) JUDY ANN GRAY. Lieu: Montréal Date: 10 août 1999 MICHEL MARTIN. CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-248007-993 COUR SUPÉRIEURE (Divorce) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT CLAUDE PETER FLOGARI Partie demanderesse MARY (MARIE) JUDY ANN GRAY Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à MARY (MARIE) JUDY ANN GRAY de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de MARY (MARIE) JUDY ANN GRAY. Lieu: Montréal Date: 10 août 1999 MICHEL MARTIN. CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-248219-994 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MAGDA SPIGLER Demanderesse MARIAN MALER Défendeur ASSIGNATION ORDRE est donné à monsieur Marian Maler de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIAN MALER. Lieu: Montréal Date: 11 août 1999 MICHEL MARTIN. CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-036212-962, BREF D'EXÉCUTION, DOMINION LIMITÉE, Partie demanderesse -vs- NORMAND BOUTILLETTE, Partie défenderesse. Le 24ième jour de août 1999 à 10h00, au 9182, 15e Avenue, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20 pouces, 1 système de son complet de marque Kenwood, 1 four micro-ondes. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: LAURENT SOLARI huissier du district de Montréal, Macera & Associés, HUISSIERS - 514-848-0979 - Fax: 848-7016-31, rue St-Jacques Ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9



LE DEVOIR

LE MONDE

Annoncée depuis plusieurs jours

Moscou lance sa grande offensive
Les «bandits» islamistes du Daguestan seraient aux abois

La Russie a déclenché hier une offensive majeure pour liquider les combattants islamistes qui contrôlent plusieurs villages au Daguestan mais les militaires russes ne croyaient pas à une victoire rapide contre les séparatistes. Moscou a aussi menacé de bombarder la Tchétchénie indépendantiste qui sert de base arrière aux combattants islamistes.

VÉRONIQUE SOULÉ
LIBÉRATION

Moscou — La Russie a annoncé hier avoir lancé une vaste offensive contre les «bandits» islamistes au Daguestan, présentée comme décisive. Mais malgré le pilonnage aérien, les rebelles tenaient toujours plusieurs villages dans cette petite république voisine de la Tchétchénie. «Si des bandits attaquent votre maison, que faites-vous?» a lancé le premier ministre intérimaire Vladimir Poutine. Nous les liquiderons partout où ils se

trouvent, dans toutes leurs bases, y compris en Tchétchénie. La Tchétchénie, qui a pris son indépendance de facto à l'issue de la guerre avec la Russie (1994-96), «appartient à la Fédération russe», a-t-il encore martelé. Les responsables ont ainsi multiplié hier les déclarations va-t-en-guerre et les annonces sur une défaite imminente des rebelles.

De source officielle, lors de leur offensive, les forces russes ont notamment «grièvement blessé» l'un des commandants rebelles, le «jordanien» Khattab, un héros du conflit russo-

tchéchéne. Son interprète aurait, lui, été arrêté et interrogé. Mais quelques heures après cette annonce, la chaîne de télé ORT a diffusé des images du fameux Khattab, le visage mangé par une barbe, combatif et en parfaite santé. «Tout se passe très bien, a-t-il déclaré dans un russe approximatif. Nous allons prendre Botlikh [sud-ouest du Daguestan, ndr]. Nous allons poursuivre. Allah Akhbar!»

Renforts et médicaments

Toujours de sources russes, les rebelles seraient aux abois. Chassés de plusieurs localités, ils réclameraient des renforts et des médicaments. Les informations officielles reconnaissent toutefois qu'ils occupent encore sept villages dans la région de Botlikh après avoir perdu toutes leurs positions dans le district de Tsoumada. Le bilan officiel faisait par ailleurs état, hier, de 200 morts du côté rebelle et

de 10 du côté des forces de l'ordre — militaires russes et daguestanais secondés par des volontaires daguestanais. Les images télévisées n'ont toutefois montré que l'important déploiement militaire russe et l'arrivée de renforts dans les zones montagneuses où les rebelles, venus de Tchétchénie, se sont infiltrés le 3 août dernier.

Sur place, l'humeur était nettement moins glorieuse. «Le terrain est extrêmement difficile», explique un officier des unités spéciales de la police daguestanaise. «Une route le long d'une rivière, encaissée entre des montagnes, et personne ne peut passer. Dix combattants intelligemment postés peuvent retenir tout un bataillon pendant une semaine.» Alors que les responsables militaires assuraient que tout serait réglé «en quelques jours», leurs troupes ne semblaient guère convaincues. «Nettoyer le terrain ne sera pas facile, ex-

plique un major de l'armée russe. Les rebelles connaissent bien la région, poursuit-il, il est impossible de savoir d'où ils viennent, où ils vont et d'où ils tirent.»

A Moscou, les analystes se gardaient de tout pronostic. «Une victoire rapide n'est pas évidente», souligne Alexandre Malachenko, spécialiste du Caucase du Nord à la fondation Carnegie. Si les forces russes répètent les mêmes erreurs qu'en Tchétchénie, en menant notamment une guerre de position face à des rebelles très mobiles, elles peuvent se retrouver dans le même bourbier. Dans la guerre de propagande entre les deux parties, les rebelles islamistes ont en tout cas pris une longueur d'avance. Ils diffusent tous leurs communiqués sur un site Internet (www.kavkaz.org). Hier, ils annonçaient la création d'un tribunal islamique pour juger «les crimes des responsables du régime d'occupation daguestanais».

EN BREF

On se reparle

Jérusalem (AFP) — Israéliens et Palestiniens doivent reprendre aujourd'hui leurs pourparlers pour s'entendre sur les modalités d'un retrait israélien partiel en Cisjordanie, a indiqué hier un porte-parole israélien. «Les équipes de négociateurs israéliens et palestiniens doivent se réunir samedi au sujet du calendrier d'application du mémorandum de Wye Plantation», a déclaré à l'AFP David Ziso, un porte-parole du premier ministre Ehoud Barak. Les négociateurs, emmenés par le Palestinien Saïeb Erakat et l'Israélien Gilad Sher, doivent se retrouver dans un hôtel de Jérusalem-Ouest. Mercredi, lors de leur dernière réunion, Erakat et Sher n'étaient arrivés à aucun résultat. Les deux parties essaient de s'entendre sur la façon d'appliquer les dispositions de l'accord de Wye, conclu en octobre 1998 mais resté, pour l'essentiel, lettre morte. L'accord stipule en particulier une évacuation par Israël de 13 % de la Cisjordanie. Sur ce total, seuls 2 % ont été mis en œuvre.

Don américain

Washington (AFP) — Les États-Unis ont annoncé hier qu'ils allaient donner un million de dollars pour un programme de réhabilitation des hôpitaux irakiens, mais ont maintenu leurs critiques à l'égard du président irakien Saddam Hussein, responsable, selon Washington, de l'accroissement de la mortalité infantile en Irak depuis 1991. Les États-Unis vont remettre un million de dollars au Comité international de la Croix Rouge (CICR) responsable de ce programme, a annoncé hier à Washington le sous-secrétaire d'État adjoint pour les affaires proche-orientales, Beth Jones. Il a toutefois ajouté qu'il estimait que le président irakien faisait souffrir des enfants intentionnellement à des fins personnelles. «C'est très cynique», a-t-il déclaré en commentant le rapport publié jeudi par l'UNICEF et faisant état d'une forte augmentation de la mortalité en Irak. L'étude de l'UNICEF montre que la mortalité infantile dans la partie du pays contrôlée par Bagdad a plus que doublé, faisant au moins un demi-million de morts chez les jeunes enfants.

L'Inde tend la main

New Delhi (Reuters) — L'Inde a offert hier de remettre au Pakistan huit soldats capturés lors des récents affrontements au Cachemire en gage de «bonne volonté». «Le gouvernement indien a annoncé sa décision de libérer huit soldats pakistanais faits prisonniers lors de l'incursion armée du Pakistan du Jammu et Cachemire», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. «Il s'agit d'un gage de bonne volonté à la veille de la fête de l'indépendance au Pakistan», a ajouté Raminder Singh Jassal. Cette offre survient après trois jours de vives tensions entre les deux puissances nucléaires du sous-continent, déclenchées mardi par la destruction en vol par la chasse indienne d'un Bréguet Atlantic pakistanais.

Fidel chez Tussaud

La Havane (AFP) — Une chanson, des images télévisées sans commentaire mêlant passé et présent et les vœux d'animateurs de radio: Cuba a fêté discrètement hier les 73 ans du président Fidel Castro, qui n'aime pas, dit-on, les hommages rendus à sa personne. Aucune célébration particulière ni réjouissance publique n'a marqué dans l'île l'anniversaire du chef de l'État cubain, président du dernier État communiste du monde occidental. A Londres toutefois, Fidel Castro est passé à la postérité, le musée Madame Tussaud ayant choisi le jour de ses 73 ans pour dévoiler une statue de cire criante de vérité, revêtue d'un uniforme vert olive offert par le président cubain lui-même. Omniprésent depuis 40 ans sur la scène politique cubaine, Fidel Castro continue de faire preuve d'une débordante énergie et a démontré ces jours derniers qu'il peut encore discuter pendant des heures sur les sujets les plus divers. Le président cubain lui-même semble parfois s'étonner de son extraordinaire bonne étoile malgré les quelque 637 tentatives d'assassinats recensées contre sa personne par la sécurité cubaine.

Pas d'acheteur

Bucarest (AFP) — Trois automobiles et un autobus appartenant à l'ex-dictateur communiste roumain Nicolae Ceausescu n'ont pas trouvé acheteur lors d'une vente aux enchères qui s'est achevée hier à Bucarest, a-t-on appris auprès des organisateurs. Les trois automobiles — une Hillman envoyée en 1974 à Ceausescu par le chah d'Iran, une Volkswagen de chasse et une Mercedes — ainsi qu'un autobus Man spécialement équipé pour le «conducator» étaient pourtant considérées comme les biens devant être les plus convoités parmi les 650 objets mis en vente. La mise à prix des véhicules allait de 10 700 \$ pour la Hillman à 72 000 \$ pour l'autobus.

Menaces voilées de Pékin contre Taipei

Washington (AFP) — La Chine a indirectement averti les États-Unis dans les dernières semaines d'une possible démonstration de force visant Taïwan, pour répliquer aux velléités d'indépendance de l'île et pour faire pression sur Taipei et Washington, selon des experts et médias américains.

Les analystes considèrent ces avertissements, émis par l'intermédiaire de responsables chinois et des chercheurs en visite aux États-Unis, comme un moyen de relever la position de la Chine, qui fait face à des problèmes économiques et sociaux, et estiment que ces manœuvres pourraient même se retourner contre les autorités de Pékin. Certains responsables chinois espèrent clairement que ces menaces inciteront Washington à accroître sa pression sur les dirigeants de Taipei. Mais le regain de tensions fait aussi craindre une répétition des incidents de mars 1996 où le président Bill Clinton avait dépêché deux porte-avions dans le détroit de Taïwan, après que Pékin eut tiré un missile en direction de l'île.

«Ils prennent en quelque sorte le pouls de ce que pourrait être une riposte américaine s'ils devaient décider d'une action militaire», a estimé Robert Manning, directeur d'études asiatiques au Council on Foreign Relations à Washington.

«Un certain nombre d'entre nous leur ont indiqué qu'ils ne disposaient d'aucune option militaire, et ils le savent», a ajouté cet ancien diplomate.

Les menaces chinoises pourraient aussi se retourner contre Pékin, selon David Brown, chercheur au Center for Strategic and International Studies.

«Cela pourrait consolider le pouvoir du [président] Lee [Teng-hui] à Taïwan et encourager ceux aux États-Unis qui veulent soutenir» la petite île, que Pékin considère comme une province rebelle, a-t-il dit.

Le New York Times et le Washington Post ont indiqué hier que la Chine avait récemment émis des menaces voilées d'une opération punitive contre Taïwan.

Parmi les options militaires citées, un blocus maritime d'une série de petites îles contrôlées par Taipei, l'arraisonnement de navires d'approvisionnement de l'île, un conflit aérien limité ou encore l'entrée de navires chinois dans les eaux taïwanaises. Washington a cependant assuré vendredi n'avoir reçu «ni avertissements ni menaces» en ce sens, ni détecté de signes exceptionnels pouvant indiquer l'imminence d'une attaque chinoise.

Fuir à tout prix



OLEG POPOV REUTERS

LES SERBES DU KOSOVO continuaient hier par centaines de quitter leur province. Selon les estimations du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) quelque 180 000 Serbes ont fui le Kosovo depuis la fin des bombardements de l'OTAN et l'entrée de la Force internationale de paix (KFOR). Le recensement de 1991 avait dénombré 194 000 Serbes dans la province. Hier, quelque 2000 Serbes de Kosovska Mitrovica (nord du Kosovo) ont manifesté pour affirmer leur volonté de protéger leur quartier, tandis que moins d'une centaine d'Albanais se sont rassemblés de l'autre côté du pont qui sépare les deux communautés.

Test présidentiel

Bush courtise le vote hispanique

Davenport (AFP) — Le vote hispanique sera un facteur décisif de l'élection présidentielle américaine de l'an 2000 et le grand favori de cette course, George Bush junior, l'a courtisé avec ardeur hier à la veille d'un test de popularité important. «Le Parti républicain devrait accueillir de nouveaux visages et de nouvelles voix», a déclaré le gouverneur du Texas au public rassemblé dans un restaurant mexicain. Le fils et homonyme de l'ancien président fait campagne avec huit autres candidats républicains dans l'Iowa. Ils seront départagés aujourd'hui au cours d'un vote informel auquel devraient participer quelque 15 000 militants républicains. Les hispaniques connaissent la plus forte croissance démographique de toutes les minorités. Ils sont déjà plus de 32 millions et pourraient rassembler autour de 7 % des scrutins exprimés dans la prochaine présidentielle. Le candidat favori des démocrates, le vice-président Al Gore, s'exprime parfois en espagnol sans vraiment le parler, tandis que M. Bush le parle et a en outre l'avantage de pouvoir compter sur l'aide d'une de ses belles-filles, qui est d'origine hispanique.

Dans ce restaurant mexicain de Davenport (Iowa), il s'est engagé en plaisantant à ne pas en abuser afin «de ne pas massacrer une aussi belle langue».

Le propriétaire du restaurant où il se produisait, Angel Moran, reste indécis sur son choix mais les efforts linguistiques des candidats le «touchent, ils concentrent l'attention sur nous et cela montre qu'ils sont familiers avec ma culture».

L'intérêt de Bush pour les minorités contraste avec la position traditionnelle de son parti, qui représente avant tout l'électorat blanc et aisé. Les électeurs hispaniques soutiennent traditionnellement le parti démocrate.

Une turbine a failli emporter. l'équipe de Barak
Le monstre de 300 tonnes et de 50 mètres de long ne peut être transporté le jour du sabbat, ont averti les ultra-orthodoxes de la coalition du premier ministre

Le nouveau premier ministre israélien, Ehoud Barak, a échappé hier à une crise politique menaçant son gouvernement de coalition à propos du transport controversé d'une turbine électrique prévu pendant le sabbat. Le parti ultra-orthodoxe Shas, qui dispose de 17 sièges à la Knesset, avait menacé jeudi de quitter le gouvernement si Barak ne s'opposait à ce projet prévu samedi, jour sacré de repos pour les juifs.

ALEXANDRA SCHWARTZBROD
LIBÉRATION

Jérusalem — On l'appelle la turbine de la discorde. Entraînée par les ultra-orthodoxes, elle provoque la première crise du gouvernement formé il y a moins de deux mois par Ehoud Barak. Le parti ultra-orthodoxe Shas, deuxième force politique dans la coalition au pouvoir, menaçait il y a deux jours de quitter le gouvernement si celui-ci autorisait le transport par route d'une turbine de 300 tonnes et de 50 mètres de long pendant la période du sabbat, le repos hebdomadaire qui commence le vendredi au coucher du soleil et s'achève le samedi à la tombée de la nuit. Un moment de repos sacré entre tous en Israël durant lequel tout travail est a priori interdit. Hier soir, finalement, Ehoud Barak a joué son va-tout et décidé d'imposer le transport de cette fameuse turbine dans la nuit de vendredi à samedi, provoquant la colère du Shas.

L'affaire peut sembler anecdotique, elle montre en réalité les limites de la très large coalition voulue par Barak qui doit en permanence trouver un équilibre entre la nécessité d'avoir les mains libres sur la scène internationale et le risque, en retour, de devoir faire un certain

nombre de compromis sur la scène intérieure, notamment avec les religieux.

Histoire assez simple

L'histoire de la turbine elle-même est assez simple. Il s'agit d'une pièce énorme, presque aussi large qu'une autoroute, qui doit être acheminée de son lieu de fabrication, au nord de Tel-Aviv, à une centrale électrique située à Ashkelon, au nord de Gaza. Quatre-vingts kilomètres à effectuer sur un des axes les plus fréquentés d'Israël, le long de la côte, à 5 km/h. Devant les menaces que ce périlleux transport faisait planer sur la circulation et donc sur toute l'économie du pays, le gouvernement avait décidé de procéder à l'acheminement vendredi soir, la nuit du sabbat, à un moment où les routes sont quasi désertes. Jeudi, la police israélienne avait donné son feu vert en ce sens, suivie par le cabinet d'Ehoud Barak qui, dans un communiqué, avait prudemment précisé qu'il s'en remettait à l'avis des experts, et même par la Haute Cour de justice, qui avait conclu que mieux valait transporter l'engin vendredi à la nuit tombée.

C'était compter sans les religieux du Shas. «Je ne peux pas imaginer que quiconque portant une kippa sur la tête soit désireux de rester dans un gou-

vernement» qui accepte pareil transport le jour du sabbat, s'est aussitôt enflammé Eliahu Suissa, membre du Shas et surtout... ministre des Infrastructures. Pour Barak, l'affaire était donc vitale. Si le Shas mettait sa menace à exécution, il perdait sa majorité au Parlement. Le premier ministre a d'abord reculé, pour finalement confirmer hier soir sa décision de faire acheminer la turbine dans la soirée de vendredi. Explication du bureau du premier ministre: «Durant les 50 dernières années, les transferts de larges cargaisons se sont faits durant le sabbat ou les jours fériés, même l'année dernière. Cela n'a jamais constitué un sujet de querelle et ne devrait pas l'être entre [juifs] laïcs et religieux. Il ne s'agit pas d'une lutte sur des valeurs opposées», ajoute le communiqué.

Réaction immédiate du Shas, qui dispose de 17 sièges sur 120 au Parlement: le directeur spirituel du mouvement se réunira demain pour décider de se maintenir ou non au sein de la coalition gouvernementale. «C'est scandaleux. Un esprit mauvais est entré au bureau du premier ministre et nous devons examiner l'éventualité de faire tomber le gouvernement», a déclaré à l'AFP Moshé Friedman, porte-parole du ministre de l'Infrastructure.

Cet incident aura, quelle que soit son issue, valeur de précédent qui déterminera la marge de manœuvre d'Ehoud Barak. Pour le politologue Ilan Greilsammer, cette affaire illustre le dilemme des laïques: «Cette histoire est plus importante pour les religieux que pour les laïques, qui se moquent pour la plupart de savoir si la turbine doit être déplacée le jour du sabbat ou pas. Bien sûr, cela peut créer un précédent, c'est là tout le dilemme de la gauche israélienne. Mais il faut savoir ce

que l'on veut. La grande priorité du moment et la grande affaire de Barak, c'est le processus de paix. Là-dessus, les religieux ne l'ennuieront jamais.»

L'affaire de la turbine, et l'ampleur qu'elle a prise dans les médias locaux, montre aussi que la société israélienne vit de plus en plus difficilement l'imbrication de la religion et de l'État. Abordé pendant la campagne électorale, ce sujet devrait être au centre des réflexions des années à venir. Si l'on en croit un sondage récemment effectué par l'Institut israélien de la démocratie pour le quotidien Yediot Aharonot, 67 % des Israéliens sont aujourd'hui pour la séparation de la religion et de l'État. Une proportion encore plus forte parmi les Arabes d'Israël et les nouveaux immigrants originaires de l'ex-URSS.

Guérillas. Conscients de cette évolution, les ultra-orthodoxes du Shas sont d'autant plus enclins à s'arc-bouter sur ce qui est la base de leur assise. D'autant que leur parti traverse actuellement une situation difficile, décapité par le départ de son chef, Arieh Déri, ex-ministre de l'Intérieur, condamné pour corruption à la prison ferme, à la veille des dernières élections. Entre les guérillas internes et les rapports de force externes, le Shas ne peut se permettre la moindre faiblesse. Son électorat ayant moyennement apprécié qu'il accepte de cohabiter avec un premier ministre travailliste, il doit impérativement montrer qu'il n'a rien perdu de sa force et de son influence.

On peut se demander si on est très loin de ce mois de janvier 1977, quand le gouvernement Rabin était tombé à cause d'une livraison d'avions de combat américains qui était intervenue... un vendredi soir.

É D I T O R I A L

Monsieur le maire

Jean Drapeau a été pour Montréal un maire exceptionnel. Sa disparition rappelle ses réalisations, mais aussi ses excès. Elle réveille également la nostalgie d'une époque qui fut une sorte d'âge d'or pour cette ville qui aimait aujourd'hui retrouver le dynamisme de ces belles années.

Le maire Jean Drapeau aura incarné Montréal pendant près de 30 ans. Pour de nombreux Montréalais, il était resté leur maire, comme le révèle ce témoignage spontané d'affection qu'ils lui rendaient en continuant de l'appeler «Monsieur le maire» après son départ de l'hôtel de ville en 1986. C'est une manifestation d'amitié qu'il devait apprécier puisque durant toute sa carrière, il avait voulu privilégier une relation directe avec ses concitoyens.

La reconnaissance que manifestent aujourd'hui les Montréalais et les Québécois à cet homme n'est pas fortuite. Tous savent qu'il a apporté une contribution remarquable au développement de la métropole québécoise et à la vie politique de la province et du pays, en participant activement à cette ère de renouveau que fut la Révolution tranquille, mais aussi en ayant été l'un de ses initiateurs.

Si, généralement, on fixe à 1960 le début de l'ère Drapeau, il ne faut pas oublier le Jean Drapeau d'avant 1960, celui qui a milité et combattu pour l'assainissement des mœurs sociales et politiques pendant l'enquête Caron sur le crime à Montréal. Elu maire une première fois en 1954, il fut alors l'un des rares hommes politiques à confronter le premier ministre Maurice Duplessis qui, craignant ce jeune adversaire, le fit battre en 1957.

Porté par le vent de changement qui souffle sur le Québec à l'automne 1960, Jean Drapeau retrouve le fauteuil de maire de Montréal. S'ouvre alors une période exceptionnelle sur les plans politique et économique pour la ville. Appuyé de son président du comité exécutif, Lucien Saulnier, le maire en entreprend la modernisation. Il lui donne une institution culturelle de prestige avec la Place des Arts, il renouvelle ses infrastructures en construisant le métro et surtout, il lui donne une stature internationale avec Expo 67. Ce faisant, c'est aussi tout le Québec et le Canada qu'il entraîne dans le mouvement.

En obtenant la candidature de Montréal pour l'organisation de cette exposition universelle, Jean Drapeau ouvre le Québec tout entier au monde et donne l'occasion aux gouvernements du Québec et du Canada, chacun à leur manière, de s'affirmer au plan diplomatique. Son pouvoir et son influence dépassent la stricte sphère municipale. Les maires de plusieurs villes cherchent à l'imiter tandis que les premiers ministres ne peuvent plus ignorer ce maire qui, fort d'une popularité que ses succès ne cessent de renforcer, veut et réussit à obtenir toujours plus pour sa ville.

La décennie qui suit, celle des années 70, nous révèle un autre Jean Drapeau. À la faveur de la Crise d'octobre, on découvre un politicien autocratique, qui se sert d'une grave crise politique pour asseoir son pouvoir qui devient de plus en plus absolu sur la ville. Il ne souffre pas l'opposition. Non content d'avoir empêché le seul parti d'opposition d'entrer à l'hôtel de ville, il fait adopter son célèbre règlement anti-manifestation qui sera l'une des mesures les plus antidémocratiques qu'ait connues le Québec. Dans le même esprit, il fait démolir par ses cols bleus, en pleine nuit, l'exposition Corrid'art, à la veille de l'ouverture des Jeux olympiques, parce qu'il ne pouvait souffrir la contestation qui s'y trouvait. Il y a eu là des heures sombres pour la démocratie qu'on ne peut malheureusement passer sous silence.

Ces abus de pouvoir seront accompagnés d'excès politiques et administratifs. C'est l'époque du développement urbain outrancier. Le béton coule à flot sur Montréal. Le mouvement est amplifié par les centaines de millions qui sont dépensés alors pour les constructions olympiques dont les Montréalais et les Québécois portent encore le fardeau. Aucun politicien, à Québec comme à Ottawa, n'aurait alors le courage, sinon la force de stopper le désastre financier appréhendé qui ternira le succès de l'événement olympique lui-même.

L'enquête du juge Albert Malouf sur l'aventure olympique montrera que l'administration montréalaise souffrait à cette époque de pensée magique. On croyait que l'argent coulait d'un robinet. Que l'on ait réussi à convaincre Ottawa et Québec qu'il en serait ainsi dit tout le pouvoir que tirait le maire de Montréal de sa seule personnalité politique. Rares sont ceux qui, à cette époque, s'opposèrent à Jean Drapeau. Il y aura les mouvements communautaire et syndical qui favoriseront la création du RCM, lequel entrera à l'hôtel de ville en novembre 1974. Il y aura aussi *Le Devoir*, un critique sévère du maire Drapeau durant cette période.

Les Montréalais ont pour la plupart pardonné à leur ancien maire ces excès et ces abus de pouvoir, préférant retenir les réalisations positives de son régime. Personne n'a jamais pu mettre en doute son honnêteté et surtout son dévouement immense pour Montréal, qui aura été l'unique cause de sa vie et sa seule ambition. Ses concitoyens lui ont toujours été reconnaissants et ils le sont encore aujourd'hui pour ces moments d'exaltation qu'il leur fit vivre à l'occasion d'Expo 67 et des Jeux de 1976, et pour ce sentiment de fierté qu'il leur fit partager pour leur ville.

Le rappel du parcours de Jean Drapeau ne peut manquer de raviver une certaine nostalgie pour son époque, car la touche magique que possédait ce politicien jusqu'en 1976 manque à Montréal. Ceux qui lui ont succédé ont eu à œuvrer dans un contexte difficile. Ils ont eu à ramasser les pots cassés et à composer avec le déclin économique de la métropole, qu'ils ne pouvaient seuls stopper. Il ne faut pas penser que ce politicien exceptionnel aurait su trouver la solution miracle aux maux de Montréal et de la région métropolitaine, ce qu'il ne sut faire d'ailleurs au cours de ses dernières années à l'hôtel de ville. Une nouvelle politique de développement urbain s'imposait, qu'il ne put définir.

Pierre Bourque se présente aujourd'hui comme le fils spirituel de Jean Drapeau. Il rappelle habilement les liens qui, par le passé, les unirent. Il peut trouver un certain profit politique à se présenter ainsi, mais l'imitation de son célèbre prédécesseur ne le conduira nulle part s'il ne sait adapter à notre époque des méthodes et une vision aujourd'hui dépassées. Le Jean Drapeau de la première période était plus qu'un simple politicien roué. Il était animé par une forte vision de l'avenir de Montréal qu'il sut faire partager à tous les Montréalais. Son succès, faut-il le rappeler, tint en grande partie à sa capacité de convaincre ses concitoyens de la valeur de ses projets et à obtenir leur confiance pour les porter. Il sut aussi, pendant cette période fabuleuse que furent les années 60, s'entourer et s'appuyer sur des collaborateurs exceptionnels. Il faut savoir reconnaître ce qui peut, chez ce politicien remarquable que fut Jean Drapeau, aujourd'hui être source d'inspiration et servir le développement de Montréal. Malheureusement, le maire actuel tend parfois à se comporter trop comme le Jean Drapeau de la deuxième période.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
PIERRE CAYOUILLE, MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



LETTRES

L'absurdité de la situation de Mont-Tremblant

Jean-Robert Sansaçon a bien raison de signaler l'absurdité de la situation de Mont-Tremblant dans son éditorial du 10 août. J'ajouterais: par leur vote contre la fusion, les citoyens de Mont-Tremblant invoquent ainsi un droit à la dissidence appréhendée. Car il faudra bien un jour que le gouvernement du Québec règle le problème de la fusion des municipalités du Québec par une législation. Il y va de la justice et de l'équité envers tous les citoyens du Québec.

Leur vote contre la fusion veut empêcher le gouvernement d'exercer un droit démocratique antipé: ce droit à la dissidence exprimé par ce vote n'a plus de sens puisque le droit d'un petit groupe aurait pour effet d'annihiler les droits de tous.

Pierre-Paul Roy, retraité
Laval, 11 août 1999

À propos du frigo

General Motors ne voulait certes pas climatiser les autos dans les années 20 mais simplement vendre des réfrigérateurs plus sécuritaires. Les informateurs d'Hélène Buzzetti (*Le Devoir*, 9 août 1999) auraient dû lui dire que GM a longtemps été propriétaire de la marque Frigidaire.

En effet, c'est en juin 1918 que l'ingénieur Alfred Mellows a vendu sa compagnie de réfrigération à GM, qui l'a rebaptisée Frigidaire. Comme les profits de la Première Guerre mondiale avaient permis à Pierre Du Pont d'investir dans GM et de faire de la compagnie Du Pont la détentrice de 33 % des actions de General Motors, on voit pourquoi la recherche d'un substitut aux gaz toxiques qui servaient de réfrigérants a été un projet conjoint de GM et Du Pont.

Le fréon, découvert par l'ingénieur américain Thomas Midgley, ainsi que d'autres CFC, ont donc à l'origine été mis en marché par la firme Kinetic Chemical, fondée en août 1931 conjointement par GM et Du Pont.

Quant à la première glace obtenue d'un réfrigérateur, le docteur John Gorrie, médecin en Floride, a offert au consul de France à Apalachicola, une ville portuaire spécialisée dans l'exportation du coton, de la glace artificielle fabriquée par un compresseur mû par une machine à vapeur. Cela se passait le 14 juillet 1851, donc onze ans avant les résultats enregistrés par Carré en 1862. Les recherches de Gorrie étaient motivées par sa volonté de combattre la malaria. Même s'il n'a pas atteint ce but, faute d'avoir compris la nature et la transmission de la maladie, Gorrie a sa statue dans la rotonde du Capitole à Washington, comme inventeur du réfrigérateur commercial.

Hortense Michaud-Lalanne, Ing., MBA
Montréal, 9 août 1999

Les engagements d'Emploi-Québec

À la suite d'une conversation téléphonique que j'ai eue avec un agent du Centre local d'emploi (CLE) de Notre-Dame-de-Grâce, le 27 juillet dernier, j'apprenais la mauvaise nouvelle du gel des fonds de la caisse d'Emploi-Québec.

Depuis le 13 juin 1999, je suis admise à la mesure Soutien au travail autonome (STA) et le 5 août 1999, je n'avais toujours pas reçu le premier versement. Il est inconcevable qu'Emploi-Québec ne respecte pas ses contrats avec les participants.

On ne s'engage pas, par contrat, à allouer des subventions sans savoir s'il y aura des fonds disponibles.

Le retard de près de deux mois pour la réception de la subvention salariale est inadmissible et désastreux en ce qui concerne le démarrage de mon entreprise d'aide à l'établissement des nouveaux immigrants. Je n'accepte pas ce manque de professionnalisme et je garde espoir de recevoir ma subvention salariale afin de pouvoir démarrer mon projet d'entreprise.

Le contrat est un engagement qui doit être respecté.
Nathalie-Barbara Tremblay
Montréal, 5 août 1999

REVUE DE PRESSE

Qu'est Joe Fratesi devenu?

ANTOINE ROBITAILLE

Une suggestion pour la série «Que sont-ils devenus?»: Joe Fratesi. Ça vous dit quelque chose mais vous n'arrivez pas vraiment à mettre le doigt dessus... Souvenez-vous: Fratesi est ce maire de Sault-Sainte-Marie qui avait, le 29 janvier 1990, en plein psychodrame de Meech, fait de l'anglais la langue officielle de sa ville.

Son œuvre, elle, qu'est-elle devenue? Abrogée, la semaine passée, par le conseil municipal de cette municipalité ontarienne. Jeffrey Simpson en faisait le sujet de sa chronique dans le *Globe*, hier, racontant qu'il a appris la nouvelle dans un simple entrefilet. Ça tranche avec le tollé qu'avait soulevé cette affaire, prétend le chroniqueur.

La fameuse résolution, en 1990, avait un double objectif: «Un premier, clairement local», rappelle Simpson, cherchant à faire comprendre au premier ministre ontarien d'alors, David Peterson, qu'on ne forcerait pas «le Sault» à offrir des services en français. Un second: exprimer le ras-le-bol des anglophones face au «fait français au Canada».

Mais tout cela appartient au passé. Ou, du moins, c'est ce que le maire Butland, successeur de Fratesi, aimerait bien faire croire. Car «le Sault» a souffert de son image d'intolérance. «La santé économique imposait que la résolution soit abrogée, ne serait-ce qu'au cas où quelqu'un s'en rappellerait», écrit Simpson. Nous sommes actuellement en période de basses tensions linguistiques. Mais dans la vie politique canadienne, celles-ci ne sont jamais totalement absentes. La preuve: «Le Conseil de Thunder Bay a récemment proposé la révocation d'une résolution semblable à celle adoptée à Sault-Sainte-Marie. Mais sept des douze élus ont refusé», conclut le chroniqueur.

Restons dans les sujets linguistiques. Le *Ottawa Citizen* lançait un défi au premier ministre québécois, hier, en éditorial. «Voici une belle occasion, M. Bourque, pour engager un dialogue avec les anglophones: donnez à la communauté de Shawville, soit 1500 âmes, une sorte de statut particulier à l'égard des lois linguistiques de votre province. Ainsi, vous enverrez un signal

de tolérance et de sensibilité pour les minorités, qui sera entendu partout au Canada et à l'étranger. Ce serait un geste généreux, une preuve que le Québec a pris de la maturité.» Rappelons que Shawville, dans la circonscription de Pontiac, a récemment été le théâtre d'affrontements entre des anglophones excédés et des inspecteurs de l'Office de la langue française.

Le *Citizen* invoque un précédent historique qui devrait inspirer le premier ministre. «Les Britanniques se sont montrés généreux, au XVIII^e siècle, en adoptant l'Acte de Québec qui donnait au peuple du Québec le droit d'avoir son propre système de justice et qui accordait des privilèges à l'Église catholique.»

De quoi cela priverait-il le Québec, semble dire le *Citizen*, puisque «cette société devient d'année en année plus confiante de ce qu'elle est, et plus certaine d'où elle se dirige? Dans le domaine des affaires, cette province de fiers libre-échangistes a connu des succès incroyables: les géants comme Quebecor, Bombardier et la Baie James, par exemple. Et culturellement, plusieurs Canadiens anglais avoueraient aisément que le Québec a son grand sens de sa propre identité que le ROC (rest of Canada).»

Il a du front, Mark Steyn, chroniqueur au *National Post*. Jeudi, il traitait son patron, Conrad Black, «d'excéntrique félicite» dans l'affaire de la poursuite de ce dernier contre le premier ministre Jean Chrétien et le gouvernement fédéral. Mais Black n'était pas le seul à se trouver dans la mire du chroniqueur. «Je mets au défi n'importe quel ministre du cabinet Chrétien de dire autant de mal de son patron», écrivit-il, lançant ainsi une diatribe contre le premier ministre fédéral et «ses trop grands pouvoirs». «On s'énervait quand un homme contrôlait plus ou moins 60 % de la presse au Canada», écrit Steyn, mais on se montre indifférent à la façon dont un seul homme influence sur 100 % de la gouvernance.»

Steyn, qui se dit «monarchiste», croit que «le veto de Jean Chrétien à l'anoblissement de Conrad Black est paradoxalement un des meilleurs arguments à avoir été soulevés depuis des années en faveur d'une république au Canada». Il rappelle ensuite que dans

une monarchie constitutionnelle, la couronne «sert à limiter les excès du premier ministre». Au Canada, rien de cela n'existe, selon Steyn: «En l'absence physique du souverain, remplacé ici par un vice-roi de troisième ordre qui n'est même pas fait pour ce type de travail, le premier ministre canadien possède des pouvoirs illimités. La couronne, c'est maintenant un euphémisme pour «le roi», c'est-à-dire papa Chrétien.»

Steyn relie ensuite le cas de Black au «pouvoir de l'APEC» et à la façon cavalière dont des libéraux dissidents ont été traités par le premier ministre. Il conclut: «Le mépris de Jean Chrétien pour la décence essentielle au bon fonctionnement d'une démocratie parlementaire se manifeste dans de grands et de petits dossiers. Mais ici [dans l'affaire Black], par son minable abus de la reine, il a révélé clairement les faiblesses de nos contrepoids constitutionnels.»

La conférence des premiers ministres, d'année en année, suscite dans le ROC le même type de commentaires empreints de méfiance et d'accusations d'illégitimité. Le *Globe and Mail*, hier en éditorial, dénonçait — dans un style qui fait de plus en plus penser à celui du *Post* — les provinces dépendantes comme Terre-Neuve et la Saskatchewan, «qui ne cessent de demander plus de subsides de la part du gouvernement fédéral». Or les montants accordés à ces provinces devraient être réduits à moyen terme, selon le *Globe*. «Ils nuisent à l'investissement et à la création d'emplois au niveau national et impliquent des ponctions injustes sur les revenus des Canadiens qui travaillent de façon productive contre un salaire raisonnable.»

Le chroniqueur du *Post* Andrew Coyne déplorait, hier, que les premiers ministres «se prennent pour le gouvernement fédéral». Comme si le vrai gouvernement fédéral n'était qu'une simple «annexe de la Confédération, un organe insignifiant, quoique gênant, qui devrait être éliminé parce qu'il ne remplit aucune fonction réelle». Arrogants, ils sont de plus incohérents. Ils traitent le fédéral de «grosse machine» tout en exigeant de lui de plus grands efforts financiers. De plus en plus, les provinces exigent que l'argent leur soit accordé sans rapport à un programme précis. «Les provinces pourraient presque flamber librement leurs montants à Las Vegas», s'indigne Coyne.

IDÉES

Crise de la mémoire collective

Pour sortir de la survivance

Notre identité est à refaire. Maîtres chez nous, nous ne le serons que lorsque nous nous serons réapproprié notre langue.

bases d'un nationalisme intégral, tout à la fois économique, politique et culturel, auquel devait se rallier une bonne partie de l'intelligentsia québécoise dans les années soixante et soixante-dix.

Or, près de cinquante ans après la naissance de ce néo-nationalisme, et près d'un quart de siècle après l'élection du premier gouvernement du Parti québécois, j'estime que non seulement nous ne sommes pas encore sortis de la survivance (contrairement à ce que certains voudraient bien nous faire croire), mais que nous sommes peut-être en train d'oublier les raisons mêmes pour lesquelles nous avions conçu le projet révolutionnaire-tranquille d'en sortir. Cet oubli manifeste une crise de la mémoire collective, crise où se jouent l'identité et l'avenir de la nation.

Qui sommes-nous?

À notre ancien nom de Canadiens français correspondait une définition dont les éléments étaient aisément identifiables: notre langue, notre religion, nos coutumes fournissaient une description de ce que nous étions dans laquelle chacun pouvait se reconnaître en tant que membre d'une nation dont il importait avant tout de conserver les caractères distinctifs. Définie en fonction de critères strictement culturels, cette identité canadienne-française reposait sur une scission préalable entre la nation culturelle et la nation politique; plus précisément, elle postulait que la nation canadienne-française peut survivre comme nation culturelle minoritaire à l'intérieur d'une nation politique qu'elle ne contrôle pas. Ce postulat, Pierre Elliott Trudeau — pas plus que Laurier et Saint-Laurent avant lui — ne le remettra en question, sa réussite personnelle n'ayant eu pour effet, une fois de plus, que de nous mystifier, en masquant la réalité politique, collective d'un problème dont cette réussite prétendait fournir par elle-même la solution d'un problème relevant avant tout, selon Trudeau, d'une mentalité arriérée, à réformer. Le trudeauisme a hérité du volontarisme canadien-français, à moins qu'il ne l'ait tout simplement exploité, machiavéliquement.

Canadien français: dans les années cinquante, des intellectuels, notamment des poètes, commencent à soupçonner que ce nom-là n'est, et depuis toujours, qu'un miroir aux alouettes (...je te plumerai). L'agonie des communautés françaises hors Québec ne leur prouve-t-elle pas assez que le *O Canada*, qu'il soit chanté en français ou en anglais, sonne le glas de la langue et de la culture françaises en Amérique? La substitution du nom de Québécois à celui de Canadiens français, au tournant des années soixante, témoigne de la prise de conscience de ce «génocide en douceur» en même temps que de la volonté d'y mettre fin avant qu'il ne soit trop tard. Le nouveau nom impliquait le deuil de l'ancien, du mot et de la chose Canada; le concept du pays devait nécessairement perdre en extension s'il voulait gagner en compréhension, si nous voulions devenir enfin, comme le clamait un slogan politique de la Révolution tranquille, «maîtres chez nous».

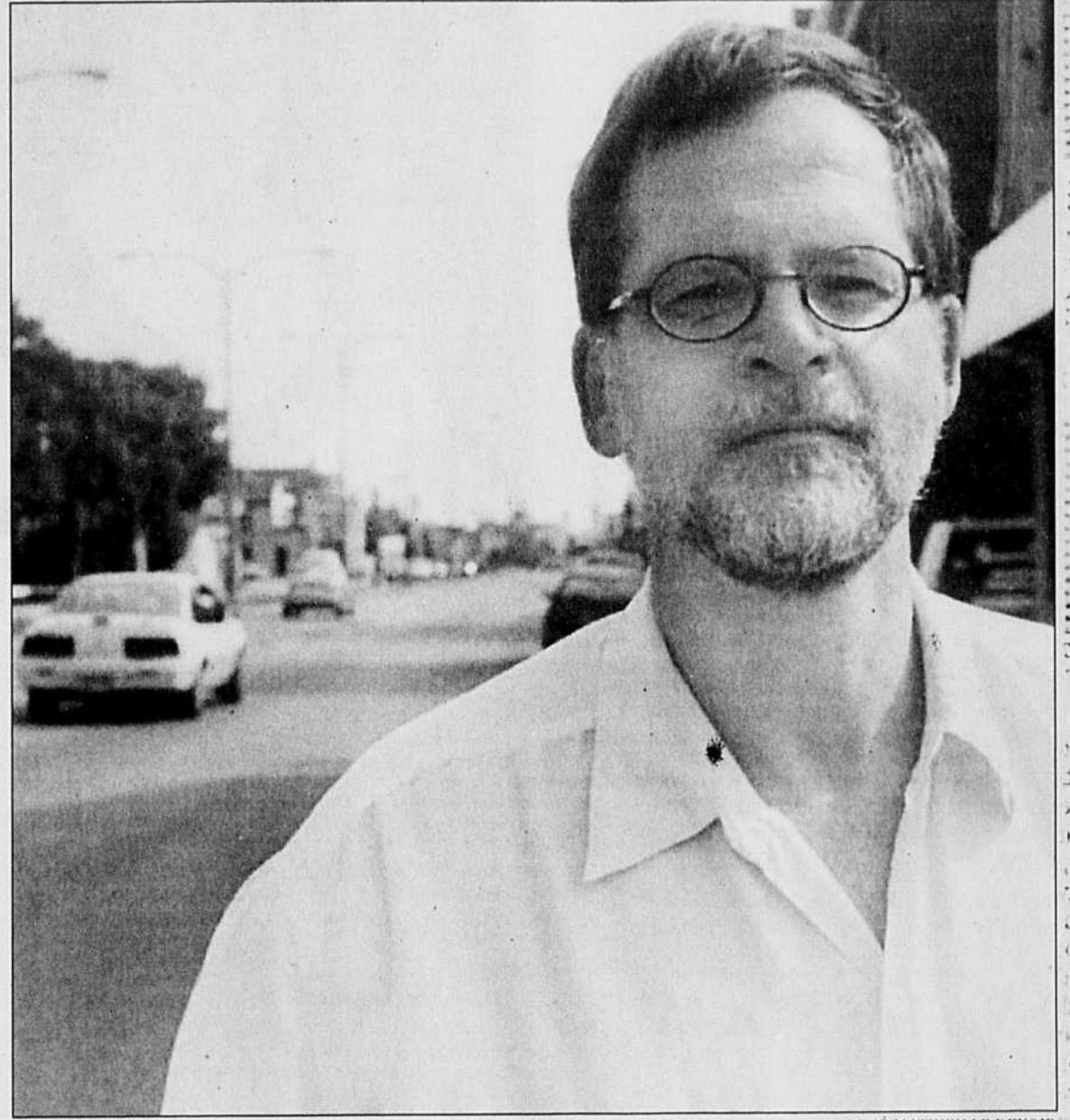
Cette maîtrise de soi, cette indépendance politique tarde dangereusement à se réaliser. Que l'on oublie un instant les résultats, du reste volatils, du dernier référendum, pour envisager la situation actuelle du nationalisme québécois. Que voyons-nous d'abord, sinon l'indifférence croissante de ceux que l'on appelle désormais les Québécois francophones vis-à-vis de la question de leur identité nationale? Comme si la question s'éloignait de plus en plus de la culture commune et de ses enjeux politiques pour s'en aller flotter dans l'empyrée des débats polycés entre universitaires-spécialistes-de-la-question-nationale. Et comme si, à l'inverse, les intellectuels québécois croyaient pouvoir (enfin) «penser la nation québécoise» en toute objectivité, en faisant abstraction de leur appartenance à la nation québécoise. Sans doute y parviennent-ils; mais à quel prix? Que cache cette rupture épistémologique dont les résultats s'accumulent sur les rayons de nos bibliothèques? La honte de soi, de notre passé, du Groulx qui sommeillerait encore en nous? En tout cas, j'observe qu'il n'en fut pas toujours ainsi.

Les intellectuels de la génération précédente (les Dumont, Miron, Vadeboncoeur, etc.), ne se sont jamais situés au-dessus de la mêlée, jamais désolidarisés de l'aventure collective. La conscience malheureuse de leur nation, ils l'ont assumée comme la leur propre («*À tous je me lie jusqu'à l'état de détritissés s'il le faut*», disait Miron le Magnifique); leur postulat comme leur visée étaient d'abord éthiques avant même que d'être politiques. Et puis ils n'ont pas cru que pour penser l'avenir de la nation il fallait commencer par faire table rase du passé, ni qu'il suffisait de congédier «notre maître le passé» pour ne plus en être prisonnier. Ils ont plutôt mis sur «l'avenir de la mémoire», sur la possibilité de faire jaillir du passé d'autres significations, jusque-là oubliées, refoulées ou censurées. «*La mémoire*, dit quelque part Paul Ricoeur, *exerce deux fonctions: elle assure la continuité temporelle, en permettant de se déplacer sur l'axe du temps; elle permet de se reconnaître et de dire moi, mien*».

La mémoire historique ne remplirait-elle pas des fonctions analogues pour une nation, en permettant à ceux qui en font partie de se reconnaître comme tels et de pouvoir dire, sans honte, nous? Le déni et la honte du passé précèdent eux aussi de la mémoire, mais d'une mémoire qui obéit à ce que Freud appelait la «*compulsion de répétition*», une mémoire hantée par le souvenir de nos défaites et de nos humiliations passées, une mémoire à laquelle manque ce que le même Ricoeur appelle l'«*oubli actif*», «*le travail du souvenir*». Ce travail n'est pas de la compétence exclusive des intellectuels patentés; il en appelle à une pédagogie collective à laquelle sont conviés tous ceux qui ont charge d'âme. Notre identité est à refaire. On dit souvent que celle-ci ne repose plus désormais que sur la langue. Mais la langue n'est pas qu'un instrument de communication; elle est aussi porteuse d'une mémoire, dont l'actualisation dépend en retour, dans une large mesure, de la maîtrise du langage. Maîtres chez nous, nous ne le serons que lorsque nous nous serons réapproprié notre langue. Ce qu'on fort bien compris du reste les juges de la Cour suprême du Canada, mais aussi, au Québec même, les Johnson et les Galganov.

Où allons-nous?

Fernand Dumont s'est attiré pas mal de critiques pour avoir écrit, dans *Raisons communes*, qu'il n'y a pas de na-



RENÉ MATHIEU LE DEVOIR



Fernand-Dumont. Il prépare actuellement, au Centre interuniversitaire d'études québécoises de l'UQTR, sa seconde thèse de doctorat, qui portera cette fois sur l'œuvre de Fernand Dumont.

Après des études en sociologie à l'Université de Montréal dans les années 70, Serge Cantin a pris le chemin de la philosophie. Sa thèse de doctorat, soutenue à l'université Paul-Valéry de Montpellier en 1988, fut publiée aux Presses de l'Université Laval sous le titre *Le Philosophe et le Dénî du politique*. Ce livre a reçu, en 1993, le prix Raymond-Klibansky de la Fédération canadienne des études humaines. Son dernier livre, *Ce pays comme un enfant* (L'Hexagone, 1997), regroupe une série d'essais sur le Québec initialement parus pour la plupart dans la revue *Liberté*. Il a publié des articles dans plusieurs autres revues, savantes ou culturelles (*Esprit*, *Possibles*, *Philosophiques*, *Dialogue*, etc.). Chargé de cours en philosophie politique à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Serge Cantin dirige la collection «*La ligne du risque*» à L'Hexagone et fait partie du Comité scientifique de la chaire

fondeur de notre fracture sociale et sur la censure que nos privilégiés de la culture exercent sur celle-ci. Pardonnez-moi, ils n'ont jamais à Fernand Dumont d'avoir enfreint cette censure en posant crûment la question: «*Une nation comme la nôtre vaut-elle d'être continuée?*»

Pour moi, être nationaliste aujourd'hui au Québec, c'est répondre oui à cette question avec l'espoir qu'un jour nos enfants n'aient plus à se la poser, qu'ils n'aient plus à être nationalistes, mais qu'ils puissent enfin, tout simplement, être de leur nation. Quant à ce qui nous attend dans les années qui viennent, pas plus qu'un autre je ne saurais deviner les conséquences des événements dont je suis le contemporain et auxquels je participe en y projetant mes parti pris, mes espoirs et mes craintes. Connaître le sens de l'histoire, ainsi que s'en targuent tant d'intellectuels-oracles au XXI^e siècle, procédait d'une volonté, plus ou moins consciente, d'échapper aux ténèbres dans lesquelles Tocqueville voyait s'avancer «*l'homme des siècles démocratiques*», quand le passé n'éclairait plus l'avenir. D'une grande noirceur l'autre. N'y cherchons pas de nouveaux alibis pour justifier nos vieilles peurs; interprétons-la plutôt comme un appel à de nouveaux défis. Ceux, inévitables, auxquels sont confrontés, à l'ère de la mondialisation, les petites nations qui voudront vivre. Défis que nous relèverons avec le courage qu'il nous a fallu garder autrefois, au plus sombre temps de la survivance.

Jusqu'au 4 septembre, *Le Devoir* publiera tous les samedis, dans la page *Idées*, le texte d'un penseur québécois sur le thème de la nation québécoise, ses défis, ses urgences, ses exigences. Douze intellectuels participent à cette initiative, soit Charles Taylor, Daniel Jacques, Gilles Bourque, Jocelyn Létourneau, Serge Cantin, Jane Jensen, Danielle Juteau, Gregory Baum, Denys Delage, Gilles Gagné, Marc Chevrier et Gérard Bouchard.

Écrivez-nous!

L'un des buts de cette série est de susciter la discussion. Écrivez-nous vos réactions. Tenez-vous en à l'essentiel. Nous souhaitons recevoir des textes ne dépassant pas un feuillet ou 250 mots. Le meilleur moyen de nous communiquer vos textes est le courriel, à l'adresse nation@ledevoir.com.

Tous les textes de la série, ainsi que les commentaires des lecteurs, seront disponibles sur le site Internet du *Devoir* à l'adresse www.ledevoir.com dès leur publication dans le journal. La série est coordonnée par Michel Venne et Jean Pichette.

Penser la nation québécoise...

SERGE CANTIN
Philosophe

Qu'en est-il de nous-mêmes? Où en sommes-nous dans notre histoire de survivants dont les commencements sont si mal assurés, furent si peu fondés, au sens politique du terme, qu'il a bien fallu comme le petit Léolo rêver, se fabriquer des héros mythiques, s'inventer une mission providentielle en terre d'Amérique afin d'y justifier le paradoxe de notre présence, de notre persistance française. Pour expliquer ce travail compensatoire de l'imaginaire, Fernand Dumont est même allé jusqu'à parler d'une origine avortée, d'un «traumatisme de l'enfance» survenu bien avant la Conquête anglaise de la Nouvelle-France. Ça fait pas des enfants forts, pour le dire en vernaculaire.

Et pourtant, nous sommes toujours là, tels qu'en nous-mêmes l'histoire nous a changés, en précaire équilibre entre le oui et le non, tenant bon, comme par habitude de durer...

D'où venons-nous?

«*Nous sommes venus il y a trois cents ans, et nous sommes restés... Ceux qui nous ont menés ici pourraient revenir parmi nous sans amertume et sans chagrin, car s'il est vrai que nous n'ayons guère appris, assurément nous n'avons rien oublié [...] De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là: persister... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage.*»

La prospérité du pays dans *Maria Chapdelaine*: j'avoue ne jamais relire sans émotion ces lignes écrites en 1912 par un Français de passage au «pays de Québec». Elles évoquent le long hiver de notre survivance, la sourde résistance de ces gens qui, venus de France aux XVII^e et XVIII^e siècles, durent apprendre, à la suite de la Conquête, à survivre comme «race» distincte. Apprentissage hasardeux, dont les étapes n'étaient inscrites nulle part. N'allons pas croire en effet que nos ancêtres (qui, en 1760, étaient moins de soixante-dix mille disséminés sur un vaste territoire) gardaient par-devers eux un plan de survie collective. Si la survivance ne fut pas le «miracle» que l'on a dit, elle ne correspond pas non plus, du moins au départ, à ce que l'on pourrait appeler un projet de société. Il s'est agi plutôt d'un pis-aller; la survivance fut la réponse à une impasse historique. Confronté à la menace de son assimilation aussi bien qu'au refus du conquérant de l'admettre à égalité dans la nouvelle organisation politique; impuissant par ailleurs à s'emparer de celle-ci pour instaurer une république, comme devait le démontrer l'échec de la Rébellion, la collectivité française en fut réduite, après l'Acte d'union, en 1840, à chercher sa raison d'être dans la conservation de sa langue, de sa religion et de son mode de vie. Les chemins de la liberté politique étant désormais impraticables, restaient ceux de la survivance, dont elle finit par faire sa vocation. Survivre et en témoigner.

Mais survivre n'est pas vivre, ainsi que se plaisait à le répéter Michel Brunet. Ce que, un siècle avant lui, lord Durham avait lui-même reconnu. Dans son célèbre rapport, il argue en effet de la prolifération inévitable à laquelle s'exposent selon lui la survivance d'une nationalité française pour en recommander l'assimilation. Quelque choquant que soit pour nous cette conclusion, force est de reconnaître la justesse de l'argument sur lequel elle s'appuyait. Car en quittant leurs rangs et leurs paroisses rurales pour la ville à la fin du XIX^e siècle, les Canadiens français sont devenus effectivement, comme Durham en avait averti, «pour la plupart des manœuvres à l'emploi des capitalistes anglais», c'est-à-dire un peuple de prolétaires — ces prolétaires dont, hier encore, Maurice Duplessis vantait aux capitalistes anglais et américains la docilité, quitte à devoir l'imposer à coups de matraque.

Il faudra attendre le milieu des années cinquante avant que l'on ne commence à discerner les causes réelles, politiques, de cet état d'infériorité économique des Canadiens français. À cette prise de conscience restent associés les noms des trois grands historiens de l'École de Montréal: Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet. Dans le contexte de la mutation profonde que subit à l'époque la société canadienne-française, et qui a pour effet de disqualifier les idéologies traditionnelles, ceux-ci vont procéder à une réinterprétation globale de notre histoire, axée sur la Conquête et sur la lourde hypothèque qu'elle continuerait de faire peser sur l'avenir de la nation et sur l'épanouissement des individus qui la composent. Récusant les mythes compensatoires dont s'était nourri jusqu'à la nationalisme de la survivance (l'égalité des deux peuples fondateurs, la mission française en Amérique, etc.), la nouvelle historiographie n'en concluait pas pour autant au rejet du nationalisme, comme en déduiront à la même époque les intellectuels de *Cité libre*; au contraire, elle venait jeter les

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice); Odile Tremblay (horizons); Michèle Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Benoît Munger, François Normand, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Tallier (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commissaires); à la production: Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Béland, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zuida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril,

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

HISTOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

L'automobile étaient désormais largement accessible. Au moment où Jean Drapeau venait d'accéder au poste de maire, à la fin des années 50, la population de la ville atteignait 1,2 million d'habitants. Vingt ans plus tard, et malgré toutes les grandes réalisations qui avaient ouvert la ville au monde entier et fait la fierté des Montréalais, le nombre de ces derniers touchait un plancher historique de 980 000 têtes. Pourtant, au même moment, la grande région métropolitaine, qui s'étendait au-delà de Laval vers le nord, avait gagné 700 000 personnes. Le fameux phénomène de l'étalement urbain venait d'avoir raison des projets d'envergure d'un maire qui n'avait pas craint de raser de larges portions de vieux quartiers dans le but de moderniser sa ville en y construisant ponts et autoroutes, édifices en hauteurs ou grands hôtels.

Un homme de vision, dit-on. Laquelle, répond l'écho? Les années 60 étaient celles des mégaprojets de construction stimulés par le slogan bien connu «*Quand la construction va, tout va*». On construisait aussi la Manic, puis les premières phases de la Baie-James, l'autoroute Transcanadienne, les autoroutes 10, 20 puis 40. Tant à Québec qu'à Ottawa, l'argent coule à flots et les dépenses des gouvernements viennent chercher une part grandissante des salaires du citoyen. On croyait que tout était possible, qu'il suffisait de taxer ou d'emprunter, ou les deux... pour réaliser ses rêves les plus fous. Même les économistes, ces nouveaux gourous de la société, approuvaient...

Le Montréal des années 60, c'est aussi le Québec de Jean Lesage et de ses successeurs. Un Québec qui aussi lancé dans les grands projets: polyvalentes, collèges, universités, hôpitaux, routes, ponts, barrages... Un Québec qui mise sur l'avenir plus que sur le passé, mais qui n'a pas de vision claire de ce que cet avenir sera fait. Qualité de vie, protection du patrimoine et de l'environnement, consultation publique sont des expressions qui commencent à peine de poindre dans les discussions des plus jeunes. Il faudra attendre les années 80 pour que ces préoccupations émergent.

Hélas, à Montréal, le maire se fait vieux, dépassé par tant d'années de béton et de célébrations. Heureusement, Montréal ne conserve pas que des souvenirs de ce passé récent, pas que des cicatrices laissées par la destruction de certains vieux quartiers et de dizaines de milliers de maisons qui auraient pu être rénovées. Il y a aussi le métro et une fierté certaine qui ne s'est jamais démentie.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

ASSISTÉS SOCIAUX

SUITE DE LA PAGE 1

préoccupe le ministre qui présentera de nouvelles initiatives d'ici quelques semaines pour remédier à cette situation. «*Il faut retourner à la planche à dessin et concevoir de nouvelles mesures destinées aux jeunes*», a dit M. Boisclair.

C'est essentiellement la conjoncture économique favorable qui a permis au nombre d'assistés sociaux de diminuer depuis trois ans. En raison des compressions majeures à l'assurance-chômage entreprises depuis 1989, de plus en plus de chômeurs, c'est-à-dire des gens qui sont à la recherche d'un emploi de façon active, se retrouvent sur l'aide sociale. L'amélioration de la situation de l'emploi depuis trois ans au Québec s'est directement répercutée sur le nombre d'assistés sociaux. Des 635 000 assistés sociaux actuels, 277 700 sont considérés par le ministère comme aptes au travail. C'est 60 000 de moins qu'il y a deux ans.

Selon une étude réalisée par l'économiste Pierre Fortin pour le compte du ministère, la réforme de l'assurance-chômage, appelée depuis assurance-emploi, entraînera jusqu'à son terme, en 2006, des dépenses supplémentaires de 157 millions par année au chapitre de l'aide sociale au Québec, forçant 36 000 ménages par année de plus, qui autrement auraient touché de l'assurance-emploi, à subsister de prestations de la sécurité du revenu.

«*Depuis 1996, on maintient un nombre inférieur d'entrées à l'aide sociale par rapport aux sorties. Mais cette année, il y a eu un ralentissement du nombre de sorties, compensé toutefois par un nombre inférieur d'entrées: 27 000 entrées de moins. Nous touchons au noyau dur*», a fait observer M. Boisclair. La moitié des bénéficiaires jugés aptes au travail touchent des prestations depuis plus de dix ans.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Nom de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



L'ancien maire de Montréal, Jean Drapeau, avait gardé un vif intérêt pour la chose publique bien après sa retraite. Malade depuis trois ans, son état de santé s'était détérioré au cours des dernières semaines. On le voit ici accompagné de son épouse, Marie-Claire, lors d'une réception à Montréal en décembre 1994.

EXPLOIT

«*André Malraux a déjà lancé à Jean Drapeau qu'il avait fait de Montréal une ville debout*», rappelle l'architecte français Roger Taillibert

SUITE DE LA PAGE 1

l'auditoire, hostile au possible. Jean Drapeau s'est présenté au micro et a compris qu'il lui fallait laisser son discours de côté. Pendant 35 minutes, il a répondu à un feu roulant de questions de façon si brillante que l'auditoire, muselé par sa performance, lui réserva une longue salve d'applaudissements.

Bien sûr, admet Dick Pound, il y eut des bavures. Montréal, déjà jaloux par le reste du pays pour le prestige de l'exposition universelle, dut en partie au fédéral de n'avoir pu commencer avant minuit moins cinq des travaux qui auraient nécessité six ans de labeur intensif. «*La plus grande erreur*, poursuit M. Pound, fut cependant de n'avoir pas séparé le budget d'opération de celui des infrastructures. Les Montréalais ont donc été laissés avec l'impression d'un gros déficit. En réalité, il fallait tenir compte de tout l'héritage encore en place aujourd'hui — le stade, le réseau routier, etc. En tenant compte des infrastructures toujours existantes, l'aventure olympique s'est plutôt traduite par un profit d'opération de 150 millions.

Encore l'année dernière, raconte Roger Taillibert en entrevue téléphonique depuis Paris, Jean Drapeau rêvait d'un testament politique. «*Il me disait et me répétait plusieurs fois qu'il nous fallait nous réunir et écrire un livre sur les Jeux olympiques. Il avait toujours ça dans la tête, mais la chose était devenue impossible, vu son état de santé*».

Jean Drapeau, malade, en fin de parcours, aurait donc voulu donner la réplique, lui qui s'en est étonnamment abstenu après le très critique rapport Malouf. Pourquoi ne l'avait-il pas fait à ce moment-là? «*À l'époque, j'ai bien tenté, en vain, de le convaincre de contre-attaquer. Il avait en main toutes les informations nécessaires. Seulement, à ce moment-là, il n'avait déjà en tête que la rédaction d'un livre sur Charles de Gaulle, pour lequel il avait accumulé quantité de notes*».

La rencontre entre Taillibert et Drapeau remonte à 1971. «*Il s'est présenté sans avertissement à mon bureau à 11h, un bon matin*, évoque M. Taillibert. Je lui ai fait visiter tout le stade que j'avais fait construire. Rendu à l'un des plus hauts niveaux, il me lança: «*On n'ira pas plus haut, hein? Vous savez que j'ai le vertige?*»

Roger Taillibert, l'allié le plus fidèle de Jean Drapeau, n'en démord pas: tous les deux ont servi de boucs émissaires et d'innocentes victimes à tous ces politiciens et gens d'affaires, à l'origine «*du système de dette éternelle*» par laquelle bien des profiteurs se sont enrichis. «*La taxe sur le tabac a rapporté 90 millions par an et les gouvernements successifs de Québec se sont octroyé une grosse partie de cet impôt. Finalement, le dépassement des coûts a servi bien du monde*», martèle-t-il.

Selon la version Taillibert, toute la prise en charge par Québec de la gestion des Jeux se résume en une seule ambition: la pose de la tour olympique. «*L'idée était d'éviter à tout prix que Jean Drapeau puisse mettre en place cet incontournable symbole, aussi fort pour Montréal que l'est l'opéra pour Sidney, en Australie. C'est fou, les batailles d'hommes politiques sans culture*».

Le «*peuple montréalais*», lui, ne s'y est pas trompé, ana-

lyse M. Taillibert. «*La longue ovation de cinq minutes à la cérémonie d'ouverture le prouve bien: les Jeux, on les devait à Jean Drapeau, et non pas à Robert Bourassa*».

Selon la version Taillibert, Charles de Gaulle, après sa visite historique à Montréal en 1968, aurait dit de Jean Drapeau aux journalistes français que c'était lui, le véritable premier ministre du Canada. «*André Malraux, lui, a déjà lancé à Jean Drapeau qu'il avait fait de Montréal une ville debout*», évoque encore M. Taillibert.

Plusieurs acteurs ou commentateurs de l'aventure olympique ne sont plus de ce monde. Par une triste ironie du sort, le plus redoutable critique de Jean Drapeau, Guy R. Morin, est mort cette semaine, quelques jours avant Jean Drapeau. Albert Malouf, lui, s'est éteint en 1997. L'un comme l'autre n'en laissent pas moins une littérature assez dommageable pour la postérité de «*monsieur le maire*». «*Le maire Drapeau doit assumer un blâme prépondérant dans les décisions et initiatives qui ont été prises en regard de l'organisation et de la réalisation des installations olympiques*», peut-on lire à la page 38 du rapport Malouf.

«*Le record absolu des Jeux de Montréal fut, sans conteste, le coût des installations*! peut-on lire dans *La Cathédrale inachevée* de Guy R. Morin. Et il n'a pas encore été battu... même pas par Atlanta, dont les Jeux de 1,7 milliard, en dollars américains actuels, furent pour la moitié consacrés aux installations!»

Claude Ryan, lui, rend à César ce qui appartient à César. «*Jean Drapeau avait dit à l'époque qu'il souhaitait favoriser le développement du sport au Québec et au Canada. Il faut reconnaître qu'il a, à ce chapitre, eu un impact majeur*». Par contre, de poursuivre l'ancien directeur du Devoir, jamais les gouvernements supérieurs n'auraient dû laisser M. Drapeau tenir seul les rênes des Jeux olympiques. «*Un soir, j'étais au Devoir et j'ai reçu un appel de Robert Bourassa, m'annonçant que Pierre Elliott Trudeau avait refusé de donner son endossement et me demandant s'il devait donner le sien. Je lui ai dit que non, ce à quoi il m'a rétorqué qu'il était trop tard: il venait de l'accorder à Jean Drapeau!*»

Une main tendue

Il revint finalement à Victor Goldbloom, nommé in extremis ministre responsable de la Régie des installations olympiques par Robert Bourassa, de sauver la mise. Position délicate s'il en est. «*En avril 1976, j'ai organisé une journée portes ouvertes pour rassurer le public, inquiet que le stade ne soit pas complété à temps. Le Vendredi saint fut réservé aux ouvriers et à leur famille, le samedi et le jour de Pâques au grand public. A mon invitation, Jean Drapeau s'est joint à moi pour accueillir tout ce monde et passer au travers de la foule. Je lui ai tendu la main, et il l'a acceptée*».

Pour M. Goldbloom, la saga olympique demeurera un projet marquant pour Montréal, mais trop grandiose, dépassant les moyens de la ville et de la province. «*Il voulait bien faire, mais il utilisait parfois des moyens un petit peu dictatoriaux*».

Jean Drapeau, lui, n'avait finalement peut-être qu'un seul regret, conclut Roger Taillibert. «*Il me disait souvent qu'on a fait les Jeux olympiques vingt ans trop tôt, parce que les gens n'ont pas compris à quoi ils devaient servir*».

DEUIL

SUITE DE LA PAGE 1

du Québec soit mis en berne sur tous les édifices du gouvernement à Montréal. Il en sera de même lundi, question de marquer l'apport de Jean Drapeau au développement de Montréal et, par ricochet, de l'ensemble de la province.

«*C'est l'une des règles du jeu: on ne se souviendra pas de moi. Quand je quitterai la mairie, ce ne sera pas long avant que mon nom soit complètement oublié*», disait Jean Drapeau en tirant sa révérence de la scène politique en 1986. Mais Jean Drapeau se trompait: il n'a jamais sombré dans l'oubli.

Au lendemain de son décès, les hommages continuaient d'affluer à Montréal. Par voie de communiqué, Mgr Turcotte a salué le dévouement de Jean Drapeau. «*Depuis ses études universitaires jusqu'à la fin de sa vie, il a consacré tout son temps, son énergie et même sa santé à notre ville, qui était pour lui "Terre des hommes"*», a-t-il déclaré.

Le président français, Jacques Chirac, a tenu à souligner la contribution exceptionnelle de l'ancien maire de Montréal à la francophonie. Il a également écrit dans une lettre de condoléances à l'épouse de M. Drapeau que ce dernier était «*un ami de la France. Il y laisse le souvenir d'un homme d'action et de conviction, artisan inlassable d'une relation enrichie et renouvelée*».

Le monde municipal a tenu à s'incliner devant l'œuvre de M. Drapeau. Ainsi, la présidente de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Vera Danyluk, a souligné l'importante contribution du maire Drapeau pour la métropole. M. Drapeau a assumé la présidence du conseil de la CUM de 1970 à 1986. Il a également siégé au comité exécutif durant ces années. «*La société montréalaise est en deuil. Tous les drapeaux de la CUM sont en berne*», a-t-elle déclaré.

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, a reconnu l'acharnement de l'ancien maire pour que Montréal entre dans l'ère moderne. «*Le Québec et sa métropole perdent en Jean Drapeau un homme de conviction qui s'est donné corps et âme pour sa ville. Il fut de la trempe des grands bâtisseurs et c'est sans doute ce souvenir qu'il souhaite que l'on garde de lui*», a confié Mme Harel.

L'Union des municipalités du Québec a affirmé que M. Drapeau fut une inspiration pour les maires de tout le Québec. «*Il aura fait un don si remarquable de soi à la vie publique et montré un amour peu commun du citoyen que son identification à la vie municipale ira au-delà de Montréal*», a précisé le président de l'organisme, Mario Laframboise.

Jean Drapeau a fait son entrée en politique municipale en 1954. Fort du rapport de l'enquête Caron sur la moralité publique qui venait d'être publié, et de l'annonce de Camilien Houde de ne pas se représenter, le jeune avocat de 38 ans est propulsé à la tête de Montréal.

Trois ans plus tard, il se retrouve dans l'opposition avant de revenir en force en 1960. C'est alors que le génie de bâtisseur qu'on lui reconnaît, explose. Les projets d'envergure, comme l'Expo 67, la construction du métro, de la place Ville-Marie, s'exécutent à grande vitesse.

Mais bientôt, Jean Drapeau est rejoint par l'agitation sociale qui a cours au Québec, la Crise d'octobre de 1970 en étant le point culminant. Mais au cours des années précédentes, Montréal vit des heures tourmentées, notamment au chapitre des relations de travail avec ses policiers. Cela se traduira entre autres par le «*lundi de la matraque*» en juin 1968 et l'année suivante par une protestation policière qui a donné libre cours aux voleurs (456 vols par effraction perpétrés) tout comme aux vandales, qui s'en sont pris aux vitrines des magasins de la rue Sainte-Catherine.

Puis le dossier olympique a monopolisé l'attention et a symbolisé à lui seul la personnalité complexe de Jean Drapeau. Il s'est d'ailleurs vu accolé toutes les épithètes: rusé et obstiné, mégalomane et autoritaire.

Il aura suscité autant la fascination que les critiques les plus acerbes. En 1994, dans une dernière entrevue au Devoir, M. Drapeau assurait n'avoir aucun regret de la chose municipale. «*Mais je suis sûr d'une chose. En dépit de ce que l'on pense dans certains milieux, je ne suis pas parfait. Donc, j'ai dû me tromper. Mais je ne sais pas où, avait-il dit sur un ton taquin. Et si je donne un exemple où je pense m'être trompé, le téléphone va se mettre à sonner et les citoyens vont dire: c'est pas là qu'il s'est trompé!*»

Internet, espace de liberté?

ASSOCIATED PRESS

Riyad — Les Saoudiennes n'ont pas le droit de conduire, de voyager seules, de suivre des cours avec les hommes et d'apparaître en public sans être couvertes de la tête au pied. Mais elles peuvent désormais s'évader virtuellement et s'instruire grâce à Internet.

Le Net est devenu un moyen pour de nombreuses femmes du royaume wahhabite de satisfaire leur soif de savoir, dont l'accès leur est souvent restreint. «*Cela a aidé mon désir d'être informée sur ce qui se passe dans le monde*», notamment dans le domaine de la culture, déclare Salwa Al-Kounaybet, une employée du bureau du recensement. «*Cela renforce ma confiance*».

BRUCE Le showbiz? «Une grosse balayuse qui peut t'avaler tout rond»

SUITE DE LA PAGE 1

moitié son spectacle au répertoire du groupe.

Pourquoi a-t-il accepté l'offre du festival (la huitième offre en huit ans, faut-il préciser), lui qui chérit tellement l'anonymat qu'il avait intitulé son album de 1993 *Un visage dans l'ombre*, lui qui considère le showbiz comme «*une grosse balayuse qui peut t'avaler tout rond*»? Au bout du fil, Bruce Huard relativise: «*J'ai eu mon premier fan club à treize ans. A Sorel, j'étais dans les Majestics, et mon fan club comptait mille membres. Personne ne peut être préparé à ça. J'avais 21 ans quand les Sultans se sont séparés. Ça te boussille une vie. Regarde ti-Gilles Rousseau (le chanteur des Hou-Lops, véritable Eric Burdon québécois): quand ça t'a été fini pour les Hou-Lops, il ne l'a pas pris et est mort. Je me considère chanceux d'avoir survécu. Mais tout ça n'enlève rien au fait que c'était en même temps une période extraordinaire à vivre, pour les gars du groupe comme pour les fans. Je le voyais dans les regards des gens la semaine dernière, quand on a fait un petit show de promotion pour le festival à Saint-Hyacinthe. Des hommes, des femmes pleuraient. J'ai compris qu'il y avait du bon à donner et du bon à prendre, même dans un show rétro. Que je pouvais contribuer un peu de bonheur. C'est peut-être nostalgique, mais ça compte*».

Le plus intéressant de nos groupes

Est-il besoin de rappeler qu'outre la «*brûcomanie*» dont Huard fit l'objet (et fut la victime), les Sultans furent trois

ans durant, dans le contexte yéyé québécois, le plus intéressant de nos groupes, quelques dizaines de coches au-dessus des Hou-Lops, Sinners, Bel Canto, Atomes et autres Lutins. Malgré leur nom, ils ne se déguisaient pas à la César et ses Romains ou Goliath et ses Philistins (sic), ne s'affublaient pas de teinture blanche façon Classels. Qui plus est, leur choix de «*versions*» (les adaptations de titres anglais, commune pratique en ces années-là) était fort recherché: loin du clonage Beatles des Baronets, les p'tits gars de Saint-Hyacinthe allaient fureter du côté des Kinks, Them, Zombies. Je vrais connaisseurs. «*Peu de gens apprécient la valeur musicale des Zombies*, soutient Huard. *Ils avaient une sensibilité que nous parvenions à communiquer assez bien, je crois. Encore aujourd'hui, j'écoute les albums en solo de leur chanteur Colin Blunstone: c'est divin!*» Colin Blunstone est le Bruce Huard de la pop anglaise des années 60: même timbre délicat, même approche toute fine de l'interprétation. A redécouvrir.

Mais surtout, plus que d'autres, les Sultans proposèrent un honnête lot de chansons originales, dont les remarquables *L'amour s'en va* et *Pour qui pour quoi*, de niveau haut et fort, elles comptent parmi mes chansons-fétiches, idéales à écouter sur une cassette maison entre les Beatles et les Zombies. Je le dis à Huard. «*Ça me fait vraiment plaisir. Savoir que ce sont ces chansons-là que les vrais amateurs de musique apprécient le plus aujourd'hui, ça donne un peu de noblesse à ce qu'on faisait. Et ça encourage mon*

effort de guerre pour faire le show!»

Une vie simple et agréable

Toujours aussi épris de musique même s'il gagne sa vie dans le commerce d'enseignements lumineux et le lettrage de camions (après avoir été, entre autres métiers, douanier), il ne demanderait pas mieux que de promener ce show qui lui plaît et qu'il a concocté à ses frais. «*Une douzaine de fois par année, ce serait agréable et ça ne prendrait pas toute la vie*». On le sent, autant le statut d'idole l'a dégouté du métier, autant le statut d'auteur-compositeur-interprète lui aurait convenu. Tel un James Taylor, il aurait enregistré des albums au lieu de pondre des succès. A la mention du singer-songwriter, Huard s'enflamme. «*Tu l'as vu au Centre Molson? C'était d'une qualité exceptionnelle. Taylor même vraiment le genre de carrière vivable que j'aurais souhaité après les Sultans. Il vit en homme sage. Il a compris l'importance de garder la vie simple et agréable*».

Dimanche, tout en faisant (immensément!) plaisir aux fans des Sultans, il se paiera «*une vraie traite de musique*». Douze musiciens l'accompagneront, dont un quatuor de cordes «*pour faire des chansons comme She's Leaving Home des Beatles*». Les relents d'idolâtrie le tarabustent un peu, mais revivre quelques heures de «*brûcomanie*» n'est pas inutile. «*Ça me stresse un peu de remonter sur scène devant 5000 ou 6000 personnes, mais ça fait du bien de jouer de la musique, et même de reprendre les succès des Sultans. C'est quasiment une thérapie*».